

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 183 (2020)

Artikel: Romainmôtier: mille ans de monachisme : résultats des recherches archéologiques entre 1971 et 2006. Volume 1, Les résultats en lien avec leurs contextes historiques
Autor: Eggenberger, Peter / Perréard Lopreno, Geneviève / Schätti, Nicolas
Kapitel: 4: Le groupe des ambons de Romainmôtier, Baulmes et Saint-Maurice d'Agaune
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1052844>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4 Le groupe des ambons de Romainmôtier, Baulmes et Saint-Maurice d'Againe

Isabelle PLAN et Denis WEIDMANN

La publication d'un ouvrage de synthèse sur les découvertes archéologiques effectuées est l'occasion de réunir une documentation aussi complète que possible sur la pièce sculptée la plus prestigieuse de Romainmôtier, d'y inclure les exemples de Baulmes et Saint-Maurice (fig. 19) et de procéder à une mise en perspective.

4.1 Les ambons, quelques jalons

L'ambon, cette tribune située à l'intérieur ou à l'extérieur du *presbyterium*, servant à la lecture ou à la prédication, est largement diffusé dans le monde oriental à l'époque paléochrétienne et byzantine. Il est plus rare en Occident mais connaît une bonne diffusion en Illyrie et dans la zone nord-adriatique, en particulier à Ravenne, ainsi qu'à Rome. À l'exception du territoire d'Aquilée et de Ravenne où les témoignages matériels ne manquent pas déjà dès le VI^e siècle, c'est vraisemblablement à partir du milieu du VIII^e siècle que cet élément de mobilier liturgique devient plus fréquent au nord de l'Italie et dans la région transalpine⁷¹³ comme sans doute dans une aire géographique plus vaste. L'établissement de la liturgie romaine à Metz par l'évêque Chrodegang (742-766) va renforcer l'importance du chœur liturgique et favoriser la diffusion des chancels (voir p. 187). Les recherches archéologiques récentes ont mis au jour des vestiges d'installations liturgiques comprenant un ambon accessible par une *solea* depuis le *presbyterium*, dans l'axe central du bâtiment. C'est le cas notamment dans la cathédrale primitive d'Arles et dans la cathédrale sud de Genève pour le V^e siècle, ainsi qu'à Boppard (Allemagne) et à Tournai (Belgique) un peu plus tard⁷¹⁴. Le mobilier liturgique associé fait malheureusement défaut, les vestiges consistant uniquement en des fondations. Les types monumentaux à deux rampes axiales ou latérales, nombreux dans l'Orient méditerranéen, dans la région égéenne⁷¹⁵ et adriatique⁷¹⁶ jusqu'à Ravenne, semblent être les plus répandus jusqu'à la fin du VIII^e siècle, comme tendent à le démontrer les ambons de Grado, Voghenza et Ancône⁷¹⁷. Il semble que parallèlement un type monolithique plus simple s'affirme, caractérisé par un pupitre constitué d'une cuve haute, bombée et dotée sur les côtés de mortaises pour l'insertion de plaques latérales jouant la fonction de para-

pets d'escaliers, ou permettant son intégration dans un chancel. Les ambons de Romainmôtier, de Baulmes et de Saint-Maurice font vraisemblablement partie de cette dernière catégorie.

S'il est communément accepté que l'ambon, dans une église, est un lieu de parole, le plus souvent présent sous la forme d'une tribune surélevée, sa structure et son emplacement peuvent varier. Il faut tenir compte du type d'édifice qui accueille l'ambon car ce dernier doit en premier lieu satisfaire à des besoins liturgiques. La fonction du bâtiment dans lequel il s'inscrit implique un emplacement spécifique et peut-être une forme et un décor adaptés. Il est probable que les ambons destinés à la prédication et à la lecture dans les églises se présentent différemment de ceux placés dans les baptistères car ils participent à un autre type de liturgie. Le fait que les pièces romandes proviennent toutes trois de fondations monastiques a peut-être eu une incidence sur l'emplacement, la forme et le décor des ambons.

Concernant l'emplacement de l'ambon, le problème principal est souvent l'absence d'évidence archéologique. Pour les ambons placés au centre de la nef dans l'axe du sanctuaire, nombreux en Orient et jusqu'en Illyrie, leur socle en pierre est parfois conservé et source de précieuses informations⁷¹⁸. Au nord de l'Italie, un certain nombre de structures maçonnées en limite des gradins d'accès au *presbyterium* ont pu être observées et suggèrent la présence d'ambons liés au chancel⁷¹⁹. La rareté des vestiges archéologiques incite à envisager l'existence d'ambons en bois⁷²⁰. En l'absence de tout élément physique, leur présence peut toutefois être mise en évidence dans les fouilles archéologiques grâce aux traces au sol de son insertion ou de son arrachement⁷²¹. L'étude des éléments lapidaires d'ambons (socles, cuves ou parapets) est une autre manière d'aborder la question, en focalisant sur l'observation des détails techniques, en particulier de fixation, qui nous renseignent sur l'emplacement de

⁷¹³ LUSUARDI SIENA 1997, 150.

⁷¹⁴ Arles: HEIJMANNS 2013, 77-85; Genève: BONNET 1996, 101-103; BONNET 2012. Boppard: POLFER 1999, 19, fig. 13;

Tournai: BRULET 2010, 16.

⁷¹⁵ Voir JAKOBS 1987.

⁷¹⁶ CHEVALIER 1995, 126-133; CHEVALIER 1996, 153-157.

⁷¹⁷ Voir LUSUARDI SIENA 1997, 150. Certains de ces ambons pourraient cependant n'avoir été dotés que d'un escalier.

⁷¹⁸ SODINI, KOLOKOTSAS 1984, 93, fig. 91; JAKOBS 1987.

⁷¹⁹ LUSUARDI SIENA 1997, 151.

⁷²⁰ LUSUARDI SIENA 1997, 152.

⁷²¹ C'est le cas notamment à Genève et Nevers (voir pp. 180-181).

l'ambon et son articulation avec des parapets d'escaliers ou avec le chancel. Cette démarche est d'ailleurs la seule possible pour les pièces retrouvées hors contexte ou en position secondaire, ce qui est le cas de la majorité des exemples connus, du moins anciens, auxquels appartiennent les trois ambons traités ici.

4.2 L'ambon de Romainmôtier

4.2.1 Historiographie de l'ambon

L'ambon de Romainmôtier a été mis au jour le 10 juin 1905, lors des fouilles de l'église, sous le sol du chœur à chevet plat mis en place vers la fin du XIII^e siècle⁷²² (fig. 74a). Les dessins, photographies et descriptions du *Journal de fouilles* de l'époque indiquent que le

bloc gisait dans une position horizontale, la face décorée tournée vers le haut à 20-40 cm de profondeur sous le sol maçonné, qui est décrit comme intact à cet emplacement⁷²³ (fig. 75a).

Consolidée et restaurée, la cuve a été remise en fonction en 1915 dans le chœur de l'église rénovée, sur un podium de plusieurs marches. Elle était alors flanquée de deux plaques triangulaires en guise de garde-corps, inspirées du fragment R 694⁷²⁴, découvert précédemment en 1913. En 1965, il fut procédé à un déplacement et à un aménagement sur un seul gradin, contre le pilier sud-est de la croisée. Deux plaques rectangulaires, étroites, bordent alors la cuve. Lors de la dernière restauration de l'édifice, en 1999, l'objet a été entièrement libéré des aménagements précédents. Il est actuellement porté par la structure métallique d'un lutrin faisant partie du nouveau mobilier liturgique, le présentant comme une pièce archéologique⁷²⁵ (fig. 56, 74b).



Fig. 74 L'ambon de Romainmôtier. Éch. 1:10.

a Face décorée.

b La présentation actuelle.

⁷²² Voir catalogue, p. 190.

⁷²³ Lettre de F. Blanc à A. Naef, 12 juin 1905, ACV/AMH, A 154/5: A 10*973.

⁷²⁴ LÜTHI, HUGUENIN 2014, p. 62, fig. 3. Voir catalogue p. 192 pour le fragment R 694.

⁷²⁵ Cette nouvelle intervention de conservation supprime toutes les attaches métalliques et restaurations mises en œuvre en 1915 (WEIDMANN 2000, 147-150).

4.2.2 Analyse du contexte archéologique de sa découverte

L'ambon occupait, lors de sa mise au jour, une place centrale, tangente à la fondation du mur oriental du chœur gothique, légèrement oblique par rapport à l'axe du sanctuaire. La fouille a montré que la pièce reposait dans un remblai, à l'aplomb des vestiges d'une sépulture sous-jacente orientée est-ouest, entourée d'une assise de moellons non maçonnés⁷²⁶ (fig. 75b). Cette tombe, extérieure au chœur roman, était coupée à l'est par la fondation gothique, et lui est donc antérieure.

Constatant que l'extrémité occidentale de la tombe était également manquante, les fouilleurs ont mis en relation cette destruction avec le terrassement de la fondation de l'abside romane, et ils ont estimé que la sépulture était antérieure à la dite abside. La tombe et le mur étant distants de 1,5 m, la relation de la tombe avec l'abside romane ne nous paraît pas établie. On note qu'une tombe analogue, de même orientation a également été mise au jour au voisinage immédiat de l'ambon (fig. 75c). Son entourage de moellons, confinant à la fondation romane, était intact alors que l'assise de pierres du côté oriental avait été perturbée par la fondation gothique⁷²⁷.

Ces observations montrent que les deux sépultures sont antérieures à la construction du chœur gothique, de la fin du XIII^e siècle, dont le sol était encore intact⁷²⁸. En revanche, la documentation disponible ne permet pas de déterminer si les tombes sont antérieures ou postérieures au chœur roman.

La position stratigraphique de l'ambon dans ce contexte autorise deux interprétations possibles: la première suppose une mise en terre lors de la construction du chœur gothique, juste avant la mise en place du sol maçonné en arrière du maître-autel. La coïncidence avec l'emplacement de la tombe sous-jacente serait alors fortuite. Dans cette hypothèse, l'ambon a pu être remis en service dans l'église romane, dès sa construction, et au plus tard, jusqu'à la fin du XIII^e siècle.

La seconde suggère l'utilisation intentionnelle de l'ambon en dalle de couverture, sinon de marquage de surface, de cette sépulture. La tombe, antérieure au chœur gothique, occupait une position extérieure à l'église, sans que l'on puisse préciser si elle a été mise en place avant ou après la construction romane. Cette hypothèse laisse possible le réemploi de la cuve après l'an mil, et ne limite pas son utilisation et ses réparations à l'époque carolingienne.

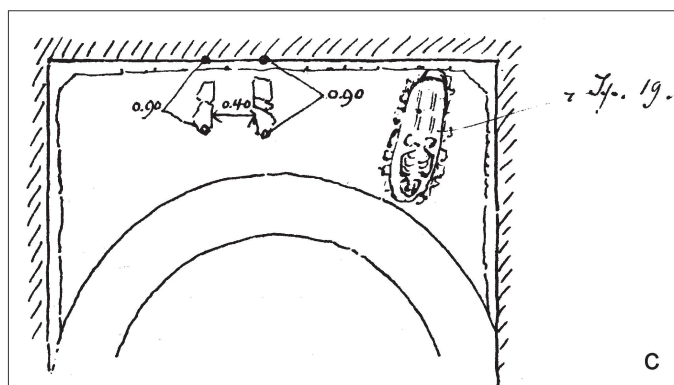
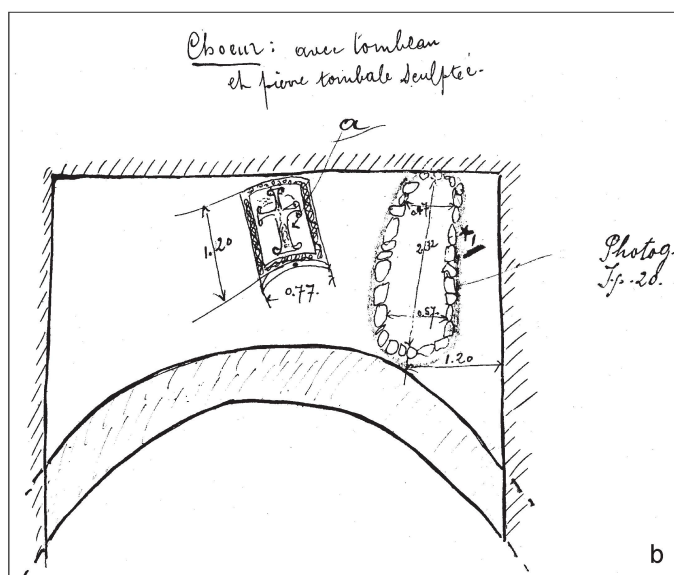


Fig. 75 L'ambon de Romainmôtier lors de sa découverte.

a La situation lors de sa découverte.

b Croquis de l'ambon lors de sa découverte et de la sépulture voisine.

c Croquis des restes de sépulture découverts sous l'ambon. A droite se situe la tombe TT10.

⁷²⁶ Voir Romainmôtier: *Journal des fouilles* du 13 novembre 1905 au 24 mai 1907, ACV AMH, D14/2, p. 107.

⁷²⁷ T11, Romainmôtier: *Journal des fouilles* du 26 mai au 11 novembre 1905, ACV AMH, D14/1, p. 19 et Romainmôtier: *Journal des fouilles* du 13 novembre 1905 au 24 mai 1907, ACV AMH, D14/2, p. 111. Au sujet de la tombe T10 de son côté droite, voir le plan fig. 32b.

⁷²⁸ Les volumes du *Journal des fouilles* cités aux notes 726 et 727, pp. 18 et 107, font état d'autres tombes en pleine terre, dans la partie nord du chœur, qui ont les mêmes relations avec les maçonneries précitées. Ceci peut indiquer la présence d'un groupe cohérent de tombes au chevet de l'église romane.

À Echternach (Luxembourg), deux cuves d'ambon de même type ont été réutilisées comme couverture d'une tombe, durant la seconde moitié du VIII^e siècle⁷²⁹ (fig. 76).

4.2.3 Réflexions sur une probable réutilisation ou déplacement de l'ambon

Lors de sa découverte en 1905, la fragmentation de la cuve et son rassemblement avec des agrafes métalliques scellées au plomb avaient déjà été observés⁷³⁰. Cette intervention qui atteste des aléas précoces suggère un déplacement et une réaffectation de la cuve. En effet, les trous de scellement à la base de la face interne de la cuve, impliquant l'emploi de crampons recourbés pour une fixation au sol (fig. 77), constituent un dispositif très différent du scellement original, réalisé avec un goujon droit, inséré dans un percement vertical, ouvert dans le lit de pose du bloc. L'ambon a-t-il été réemployé dans une nouvelle situation ? L'entaille oblique pratiquée

dans la partie supérieure de la cuve, pour l'installation d'un lutrin, pourrait être un indice supplémentaire en faveur d'une nouvelle utilisation. On ne saurait cependant exclure qu'il s'agisse d'un dispositif d'origine⁷³¹.

Un bref survol des pièces collectées à Romainmôtier pouvant avoir été associées à l'ambon donne quelques indications sur les vicissitudes du mobilier liturgique.

Un fragment de plaque de chancel (R 3001, voir catalogue, p. 193) a été trouvé réemployé dans la maçonnerie romane de l'élévation du transept nord de l'église actuelle. Il confirme ainsi qu'une partie au moins, si ce n'est la totalité, du chancel a été démantelée pour servir à la construction de l'an mil.

D'autres fragments de plaques analogues (R 527, R 693, R 694, voir catalogue, pp. 191-192) présentent des traces de badigeons successifs et de polychromie, indiquant que le chancel a été en fonction suffisamment longtemps pour être l'objet de plusieurs interventions de rafraîchissement. La provenance de



Fig. 76 L'ambon d'Echternach lors de sa découverte en couverture de tombe en 1951.



Fig. 77 Face arrière de l'ambon de Romainmôtier. Éch. 1:10.

⁷²⁹ Ces deux cuves, en calcaire jaune, ont été mises au jour lors des fouilles de la basilique en 1951. Leurs dimensions sont: h. 121/114; l. 84/82; prof. de la cuve 30-31 cm.

⁷³⁰ Albert Naef, dès la découverte, a relevé les signes d'un usage prolongé de l'ambon: «La pierre est brisée en deux portions principales et en plusieurs fragments plus petits, mais les brisures principales sont bien antérieures à l'abandon définitif de l'objet: en effet, il est facile de distinguer les trous de scellement, encore garnis de plomb, pour les crampons qui maintenaient entre elles les portions principales. Impossible de dire quand ni comment l'ambon fut brisé, mais il est sûr qu'on s'en servit après sa réparation, et que la plupart des agrafes existaient encore lorsqu'il fut abandonné; sans cela, les parties brisées n'auraient pu se trouver aux emplacements exacts qu'elles devaient occuper. D'autre part, la pierre une fois rejetée, et avant de l'abandonner, on dut enlever les crampons de métal, pour ne pas les perdre: d'où une légère dislocation.» (NAEF 1905/06, 219).

⁷³¹ On notera l'absence d'entaille sur l'ambon de Baulmes.

ces fragments, tous trois trouvés en réemploi dans une maçonnerie du début du XVIII^e siècle, donne à penser qu'ils ont pu faire l'objet d'un premier réemploi dans l'église cruciforme (fin du X^e s.). Comme pour le fragment précédent, ces observations indiquent plutôt un démantèlement du mobilier liturgique carolingien associé au programme des constructions romanes dans lesquelles il pourrait avoir été remis en oeuvre.

4.2.4 Description formelle

Structurellement, la cuve de l'ambon est monolithique, composée d'un segment de cylindre sculpté sur sa face antérieure et évidé dans sa face postérieure (fig. 73 et 78). Sa concavité est uniforme et peu marquée, d'une douzaine de centimètres par rapport aux méplats latéraux d'une largeur de dix centimètres chacun. Alors que le tiers supérieur des faces latérales est décoré, les deux tiers inférieurs sont des faces de joint pour l'assemblage avec des éléments latéraux, comme en atteste l'existence de longues rainures en mortaises (48 cm de haut pour la face conservée), de profil trapézoïdal, et profondes de 3-4 cm, destinées à recevoir l'encastrement de plaques dotées de tenons correspondants. Des rainures analogues, mais courtes (15-16 cm) et moins profondes (environ 2 cm), sont ouvertes au bas de ces mêmes faces. Elles pourraient avoir assuré la fixation de pièces latérales d'un registre inférieur. De telles plaques impliqueraient que la cuve soit posée sur un socle (également semi-cylindrique et doté de rainures) et que les plaques latérales supérieures soient peu élevées (environ 50 cm), ce qui semble peu probable à Romainmôtier. On peut aussi imaginer que ces rainures aient permis de loger des tenons métalliques verticaux scellés dans un socle pour assurer le maintien de la cuve en complément du goujon axial. La face supérieure de l'ambon est aplanie



Fig. 78 Face décorée de l'ambon de Romainmôtier. Éch. 1:10.

et usée en surface. Aux deux extrémités, au droit des méplats, sont visibles deux trous circulaires profonds de 2,5 à 3,5 cm et de 2 cm de diamètre environ. Ils pouvaient assurer la fixation d'une pièce de couronnement, ou d'ornements comme des pommeaux⁷³². En position centrale, un trou circulaire, de 3 cm de diamètre pour une profondeur de 7 cm, s'ouvre dans une surface entaillée obliquement sur une largeur d'une quarantaine de centimètres. Présents lors de la découverte en 1905, ces aménagements dont on ne sait s'ils sont d'origine

⁷³² DE FLEURY 1883, PL. CLXXXI. On voit, sur le relevé de l'ambon de Modène, un trou circulaire à l'aplomb de chaque méplat. À Aoste, trois pommeaux faisant partie intégrante du bloc somment l'ambon (voir pp. 181-183).

ou résultent d'un réemploi médiéval de la cuve, ont été réutilisés pour fixer un lutrin. Un dispositif semblable, montrant une surface de 46 cm entaillée obliquement dans le sommet de la cuve, est présent sur l'une des deux cuves d'Echternach⁷³³. La face inférieure (lit de pose) montre une surface plane dressée avec une taille grossière, sans aménagement de cadre d'anathyrose. Un trou de scellement quadrangulaire, irrégulier, de 3 cm de côté et 9,3 cm de profondeur, occupe une position centrale. Il s'agit vraisemblablement de l'aménagement d'origine pour une forte cheville de fixation au sol ou sur un socle. La face arrière montre des traces de préparation au taillant, retouchées au ciseau plat et à la gradine. Quatre agrafes en fer résultant d'une réparation médiévale ont ouvert de profondes engravures dans la surface originale⁷³⁴. À la base de la cuve, deux tenons métalliques recourbés pour le scellement au sol, dont on a déjà parlé, ont laissé la trace de leur insertion dans l'épaisseur du bloc. Ces entailles, préparées pour poser des agrafes, procèdent de la même technique que celles des réparations décrites ci-dessus. Nous proposons donc de les attribuer à une même phase d'intervention.

4.2.5 Description du décor

Le décor est présent sur toute la face antérieure et sur les tiers supérieurs des faces latérales. Sur la face principale, il est composé d'un panneau central, sis sur un bandeau sans ornement et encadré sur ses trois côtés par un entrelacs à quatre brins doubles entre deux baguettes. Latéralement, les méplats sont couverts d'une grande palme ascendante, continue et régulière, constituée de fines feuilles paripennées, se terminant par une feuille axiale⁷³⁵. Un rang de perles couronne le tout. À l'intérieur du champ, le motif principal est une croix latine légèrement pattée, que terminent à ses extrémités des volutes. Le thème représenté est celui de la croix-arbre de vie (*arbor vitae*); deux longues palmes occupent l'espace intérieur du bras vertical tandis que les bras latéraux reçoivent chacun une torsade nouée à la manière d'un huit couché. Le centre de ces torsades et les espaces résiduels sont ponctués de formes en gouttes ou en perles évoquant les gemmes des croix processionnelles ou des croix reliquaires. Une fleur à huit pétales inscrite dans un cercle orne le point d'intersection des bras de la croix. Deux palmes juxtaposées encadrent la base de cette croix prolongée par un court support rectangulaire suggérant là encore une croix processionnelle.

Une inscription latine partiellement abrégée, mentionnant l'abbé *Gudinus* est gravée de part et d'autre du bras supérieur de la croix. Il s'agit peut-être d'un ajout postérieur. Elle est dans tous les cas antérieure à la période clunisienne, cet abbé étant absent des listes connues dès la fin du premier tiers du X^e siècle⁷³⁶. Pour les mêmes raisons, on peut exclure tout rapport entre cette inscription et la sépulture sous-jacente. Par contre, on peut voir une relation avec une nouvelle mise en œuvre de la cuve, ou avec sa réparation. Sur les faces latérales, le tiers supérieur est orné d'une succession de six feuilles cordiformes superposées, longue de 34-35 cm.

4.3 Comparaison des trois ambons romands de Baulmes, Romainmôtier et Saint-Maurice d'Agave

4.3.1 Du point de vue de la pétrographie

La détermination des roches dans lesquelles sont sculptés les ambons et d'autres éléments du mobilier liturgique dont il va être discuté ci-dessous conduit à distinguer deux groupes principaux de fragments⁷³⁷. Tous deux issus d'une roche calcaire d'étage barrémien, ils sont cependant de deux types différents⁷³⁸, le premier type se présente sous la forme d'un faciès urgonien dur et le second d'un faciès urgonien plus tendre.

Les pièces massives, comme l'ambon de Baulmes, le socle de St-Maurice et un pilier de chancel de Romainmôtier⁷³⁹ proviennent de la variété dure (fig. 80, 81, 94). Cette roche pétrie de débris de coquillages marins a été largement exploitée à l'époque romaine, notamment dans la carrière de la Raisse (commune de Concise, au bord du lac de Neuchâtel) pour les pièces d'architecture demandant une grande résistance. Elle présente l'aspect d'un marbre à la taille et au polissage. Des carrières ouvertes dans la même formation jurassienne ont été exploitées à la même époque à Seyssel (Ain, France), en bordure du Rhône. On leur attribue la plupart des calcaires mis en œuvre dans la région lémanique et rhodanienne, transportés par voie d'eau jusqu'à Martigny. Il est possible que les objets considérés ici proviennent de ces carrières ou d'autres gisements qui auraient été exploités à l'époque carolingienne. Une retaille de pièces romaines est en outre une hypothèse à envisager.

⁷³³ KRIER 1999, 42. Il n'est pas précisé si c'est un dispositif d'origine.

⁷³⁴ Elles ont été remplacées en 1915 par cinq autres agrafes et dissimulées par du mortier et du plâtre. L'intervention de 1999 les a fait disparaître.

⁷³⁵ La palme de droite présente une curieuse inversion des deux premières paires de feuilles.

⁷³⁶ «IN DI NOME CVDINVS ABBA IVSSIT FIERI». Cette inscription avait déjà été considérée postérieure à la mise en œuvre originale (NAEF 1905/06, 221).

⁷³⁷ Les pièces intégrées ici sont celles qui figurent dans le catalogue lapidaire, pp. 190-193.

⁷³⁸ Le Barrémien est le quatrième étage stratigraphique du Crétacé inférieur.

⁷³⁹ Il s'agit du bloc R2381, voir catalogue, p. 190.

Le second type de roche présent à Romainmôtier provient d'une variété tendre de calcaire urgonien. De consistance parfois crayeuse, cette roche peut être facilement sciée et sculptée, mais elle est moins cohérente et résistante que la variété dure. À Romainmôtier, elle constitue la cuve de l'ambon et les éléments de plaques de chancel (voir catalogue, pp. 190-193). On notera que, dans la collection lapidaire de Romainmôtier, tous les éléments attribuables à des chapiteaux sont taillés dans ce même calcaire⁷⁴⁰.

On trouve également dans cette variété tendre deux chapiteaux de l'avant-chœur de l'église romane, réemplois d'époque romaine⁷⁴¹ provenant probablement de la *villa* d'Orbe-Boscéaz, distante de 8 km environ, où ce type de calcaire a été largement mis en œuvre. On situe volontiers à Orbe la provenance des nombreuses pièces d'urgonien dur, montrant des aménagements ou des tailles typiquement gallo-romaines, qu'on observe dans diverses parties de l'édifice roman⁷⁴². Il est par ailleurs possible que ces réemplois aient déjà été mis en œuvre à l'époque carolingienne, et même auparavant.

L'urgonien tendre, qualifié localement de « pierre d'Agiez » a été exploité dès l'époque romaine et jusqu'au XX^e siècle. Cette formation géologique affleure en plusieurs endroits de la région d'Agiez, Croy et Romainmôtier. Les deux provenances, de carrière ou de réemploi, sont donc envisageables.

La composition de l'ambon de St-Maurice apparaît particulière: le socle est en urgonien dur, ce qui avait été d'emblée noté par ceux qui ont observé l'objet, lors de son identification⁷⁴³ alors que les petits éléments sculptés attribuables à la cuve (voir catalogue, pp. 196-197) sont en marbre, d'une origine régionale non précisée (barrémien métamorphisé de Saillon ?). La présence de marbres locaux à Saint-Maurice a été signalée de longue date⁷⁴⁴. L'hétérogénéité pétrographique, à la fois en urgonien dur et en marbre, d'un monument aussi important peut surprendre. Mais on relèvera que les deux types de roches sont très ressemblants à la taille et au polissage, et pouvaient conférer à l'ambon un aspect homogène. Par ailleurs, l'observation de lait de chaux et de polychromie sur diverses pièces de Romainmôtier montre que l'on a pu recourir à un enduit pour unifier l'aspect de l'ensemble.

Il nous paraît intéressant d'enrichir le registre des comparaisons, dans le domaine des matériaux, par un survol des pièces provenant des fouilles du sous-sol de la cathédrale de Lausanne (1909-1912)⁷⁴⁵. Les

vestiges d'édifices et fragments architecturaux mis au jour évoquent la présence d'un important ensemble de mobilier liturgique attribuable à l'époque carolingienne. Bien que l'on n'y trouve aucun élément de cuve d'ambon, les fouilles de la fin du XX^e siècle ont livré un fragment orné d'une représentation animale appartenant probablement à un parapet qui borde habituellement, au sud des Alpes et dans l'aire orientale, les accès à un ambon (voir catalogue, CA 84.1; fig. 95).

Les pièces lausannoises permettent de mettre en évidence, et c'est ce qui nous intéresse ici, des choix de matériaux analogues. Une plaque de ciborium⁷⁴⁶, des éléments de plaques de chancel⁷⁴⁷ et un fragment de pilier de chancel⁷⁴⁸ sont en calcaire urgonien dur. D'autres fragments attribuables à des plaques et à des chapiteaux sont en calcaire de la variété plus tendre, mais un peu plus cohérente que celle de Romainmôtier. Leur couleur grise, et non pas jaune, résulte d'un incendie. L'ensemble lausannois comporte en outre des pièces attestant un large emploi de la molasse, roche locale pouvant être facilement sculptée, dont un linteau de chancel⁷⁴⁹, un pilier octogonal orné d'entrelacs⁷⁵⁰ et un bloc reposant sur quatre colonnettes⁷⁵¹.

En conclusion de ce bref tour d'horizon, avec les réserves qu'impose un ensemble de pièces aussi restreint, on constate que les pierres utilisées pour les ambons romands et les pièces associées proviennent essentiellement de carrières ou de gisements régionaux. Le réemploi de calcaires mis en œuvre à l'époque romaine paraît également avoir été privilégié, lorsqu'ils étaient disponibles dans le contexte régional, ce qui évitait des transports sur de longues distances.

Ces constatations excluent la réalisation de ces pièces, très apparentées formellement et stylistiquement, dans un atelier éloigné. Elles militent plutôt pour la réalisation des mobiliers liturgiques dans le périmètre des édifices auxquels ils étaient destinés, par les mêmes artisans, sans doute itinérants.

4.3.2 Du point de vue des analogies formelles et décoratives

Les trois ambons considérés présentent une unité formelle (fig. 79, 80 et 81). Ce sont des monuments monolithiques caractérisés par une cuve haute, droite, bombée et encadrée de méplats latéraux⁷⁵². Leurs faces antérieures sont décorées, leurs faces postérieures

⁷⁴⁰ Voir SENNHAUSER 1970, 65-68. Les chapiteaux y sont attribués aux XI^e-XII^e s.

⁷⁴¹ Voir la contribution de Martin Bossert dans le vol. 2, pp. 528-529.

⁷⁴² Il est ici fait référence aux blocs à la base des piliers de la nef, tronçons de colonnes dans les parements, etc. ... voir pp. 94-96, et NAEF 1905/06, 218.

⁷⁴³ BOURBAN 1894, 409: «Le monument ... est en marbre jurassique»; BOURBAN 1917, 259-263.

⁷⁴⁴ BOURBAN 1918, 23-25.

⁷⁴⁵ BACH, BLONDEL, BOVY 1944, 53-55.

⁷⁴⁶ CASSINA 1975, 48.

⁷⁴⁷ N^{os} MCAH CA 84.1; CAN 496.

⁷⁴⁸ N^o MCAH CAN 498/499.

⁷⁴⁹ KECK 1992, 315-320.

⁷⁵⁰ CASSINA 1975, 11.

⁷⁵¹ N^o MCAH CAN 00506; CASSINA 1975, 47.

⁷⁵² L'ambon de Saint-Maurice, au vu de ses grandes dimensions, était constitué de deux blocs monolithes superposés: un socle et une cuve.

évidées, et des mortaises ménagées dans les faces latérales témoignent de leur système de fixation⁷⁵³. Des cavités quadrangulaires destinées à recevoir une forte cheville pour la fixation au sol ou sur un socle sont attestées sur les trois ambons du groupe, dans leur face inférieure ou lit de pose. À Baulmes et à Romainmôtier, des percements circulaires peu profonds, dont la fonction n'a pas pu être déterminée, sont visibles sur les faces supérieures.

L'unité ornementale est également évidente. Le programme décoratif de la face antérieure s'étend sur la totalité de la hauteur des ambons, indépendamment du niveau de la plate-forme ménagée à l'arrière pour l'officiant. Si l'ambon de Romainmôtier reposait sur un socle, celui-ci devait être non orné, ou du moins avec un décor sans continuité avec celui de la cuve. Le décor prend appui sur un bandeau ou plinthe horizontale, neutre ou peu décorée. Les méplats latéraux sont ornés de «palmes» ascendantes continues simi-

laires, pouvant se référer à des essences locales, telles que le sapin ou l'if. La surface bombée est encadrée sur trois côtés par un large entrelacs à quatre brins doubles ou triples (St-Maurice). Un rang de perles couronne le tout. Le motif principal du champ central est une croix dont les bras latéraux et le sommet touchent l'encadrement.

Les croix sont de même type: croix latines pattées, de procession ou d'autel, prolongées par une courte tige ou un manche. Les motifs végétaux décorant le bras vertical de la croix font référence au thème de la croix-arbre de vie alors que ceux remplissant les bras horizontaux suggèrent plutôt des gemmes comme celles que l'on voit sur les croix-reliquaires. Sur les ambons clairement surélevés de Baulmes et de Saint-Maurice, très allongés, le rapport largeur/longueur de la croix est de 1 à 3. Il est de l'ordre de 1 à 2 sur la cuve de Romainmôtier. Les croix s'appuient sur des compositions végétales. Celle de Romainmôtier se

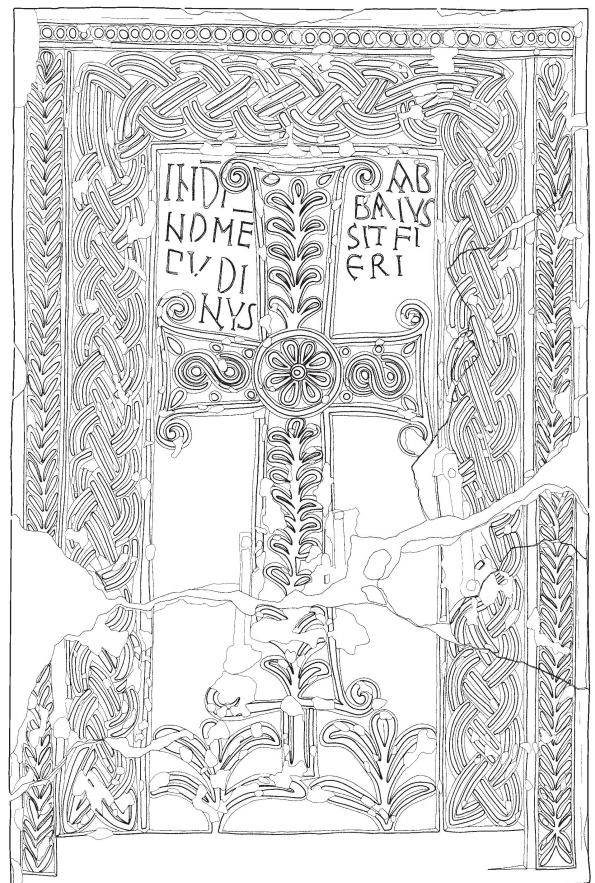


Fig. 79 Ambon de Romainmôtier. Éch. 1:10.

⁷⁵³ Voir pp. 178-180, du point de vue de leurs emplacements.

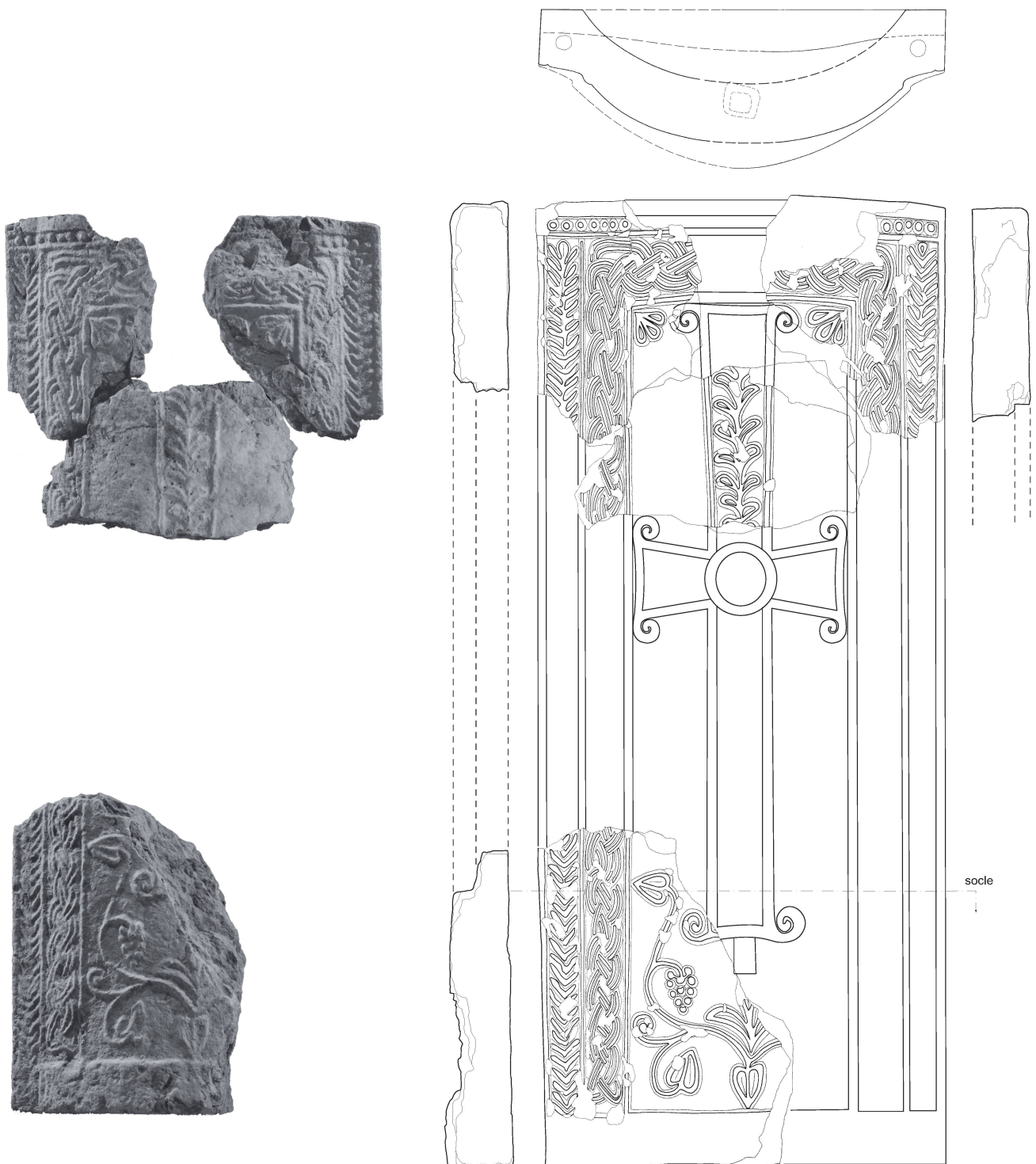


Fig. 80 Ambon de Baulmes. Éch. 1:10.

réduit à deux plants de cinq feuilles chacun. Cette représentation, comme celle des rameaux de la croix, est trop sommaire pour autoriser une quelconque détermination de la plante évoquée, indigène ou exotique. Les références habituelles sont le palmier ou le laurier. La composition des autres ambons est plus développée: à partir d'un élément cordiforme, qui peut être une simple feuille ou un rappel du canthare hérité du répertoire paléochrétien, se développent des pampres avec grappes et vrilles bien identifiables et des feuilles également cordiformes⁷⁵⁴. À Saint-Maurice, le milieu végétal à la base de la composition (sous le pampre), est figuré par un ensemble très dense de six plants juxtaposés, aux feuillages entremêlés, qui apparaît au-dessus des arcs entrecroisés de la plinthe.

4.3.3 Du point de vue de leurs emplacements

Les ambons de Baulmes et de Saint-Maurice incluent des dispositifs évidents de surélévation de la cuve et sont sans doute à mettre en relation avec un chancel par le biais de marches d'escalier.

L'ambon de Baulmes est le plus étroit (68 cm), avec une base haute de 47 cm⁷⁵⁵. L'absence de décor et de rainures sur les faces latérales du bloc et, *a contrario*, la présence de décrochements à l'arrière de la cuve permettent de proposer un accès axial par l'arrière, bordé de plaques tenant lieu de parapets, fixées dans ces décrochements. Il est possible de proposer une tribune de dimensions modestes, disposée de manière préminente par rapport au chancel, conçue probablement pour une église de proportions moyennes (fig. 82). Un dispositif semblable, situé près de l'angle nord du chancel, a été restitué pour l'église de San Martino à Rive d'Arcano dans le Frioul⁷⁵⁶ (fig. 83).

À Saint-Maurice, l'ambon est beaucoup plus imposant (91 cm de largeur pour une hauteur totale évaluée à 240 cm, selon notre reconstitution), doté d'un podium s'élevant à une hauteur minimum de 120 cm au-dessus du sol⁷⁵⁷. Les dimensions de cet élément du mobilier liturgique, bien que fragmentaire, l'attribuent d'emblée à un édifice de proportions importantes. Les rainures relevées sur les côtés de la base indiquent la présence de plaques de part et d'autre, qui pouvaient être surmontées par des plaques de parapets

⁷⁵⁴ Dans le détail, on notera qu'une seule feuille simple couronne la feuille cordiforme à Saint-Maurice alors que cette dernière est triple à Baulmes.

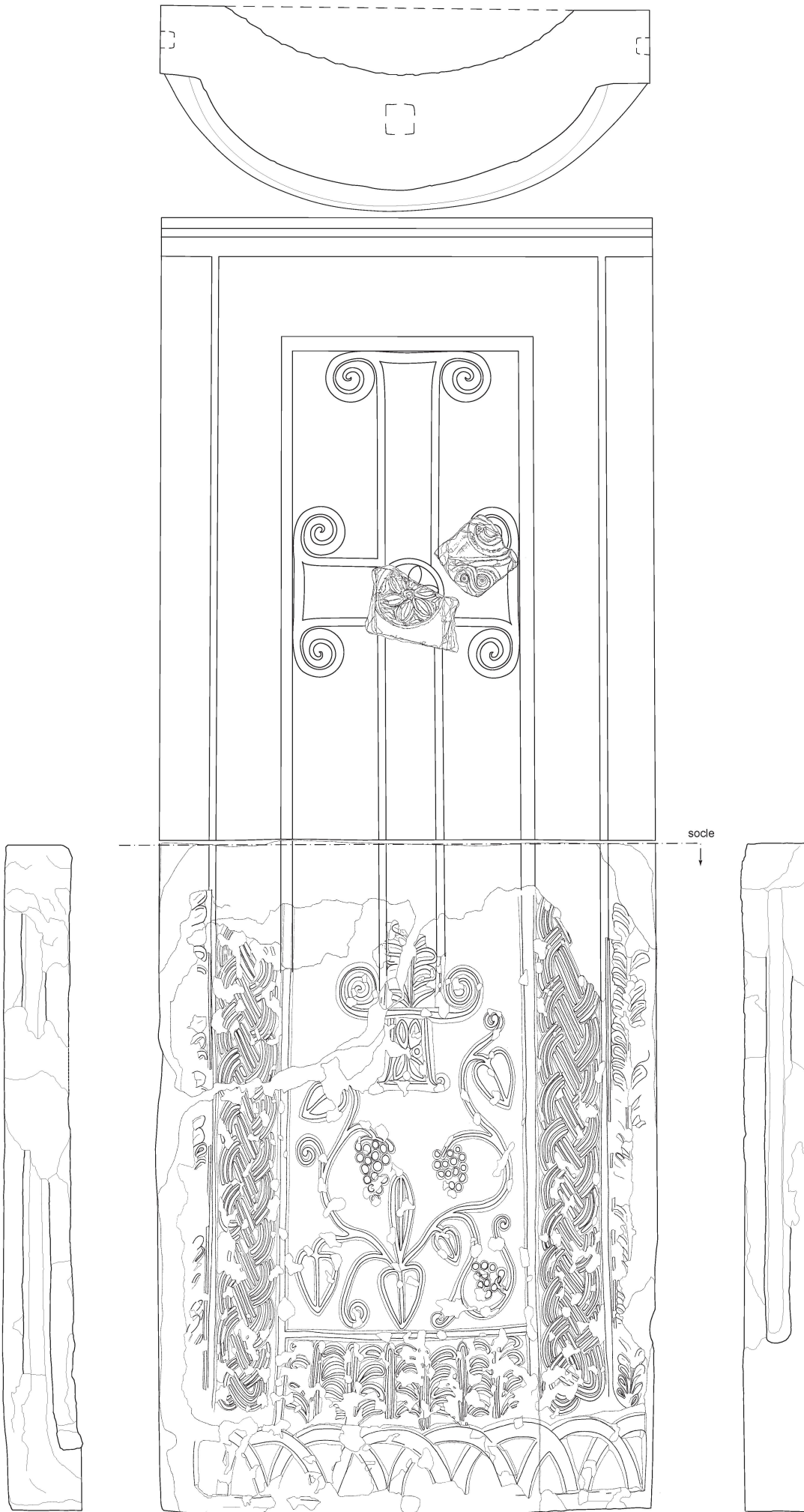
⁷⁵⁵ Il faut comprendre ici le niveau de la plate-forme sur laquelle se tient l'officiant. À partir de cette hauteur, la cuve est évidée.

⁷⁵⁶ LUSUARDI SIENA 1997, 160, fig. 9. La reconstitution est proposée sur la base de l'observation de détails techniques de fixation, ceux-ci sont cependant différents de ceux relevés sur le groupe d'ambons romands. Il faut en outre remarquer que cet ambon est constitué d'une plaque légèrement incurvée dans sa partie antérieure et plate au revers.

⁷⁵⁷ On peut parler avec certitude de podium car le bloc était plein avant l'intervention de 1933, non évidé comme c'est le cas pour toutes les cuves (voir catalogue, p. 196). La cuve proprement dite lui était superposée.

Fig. 81 L'ambon de Saint-Maurice (moulage fait en 1905). Éch. 1:10.





au niveau de la cuve. Cet ambon pouvait ainsi être doté de deux rampes d'escaliers symétriques, de part et d'autre, donnant accès au podium. L'élément de pilier relevé parmi les quelques pièces sculptées contemporaines (voir catalogue, pp. 196-198) pouvait faire partie du chancel, composé de piliers et de plaques, qui faisait vraisemblablement suite aux escaliers⁷⁵⁸.

Romainmôtier a produit un ensemble plus étoffé de fragments attribuables à des plaques de parapets ou de chancel. En opposition au modèle de Baulmes, on constate que la cuve ne comporte pas d'ancrages pour des parapets sur l'arrière du bloc, mais des rainures latérales, analogues à celles du socle de Saint-Maurice. La plaque R 694 (voir catalogue, p. 192), qui appartient à une rambarde ascendante, accompagne habituellement un dénivellement. Ornée de la représentation d'un lion (?) en position de gardienner l'ambon et sa croix, on la placerait volontiers à proximité de la cuve. Or, le côté qui devrait logiquement s'appliquer à la cuve montre un profil légèrement convexe, sans trace du tenon-languette qui devrait s'insérer dans la rainure latérale de l'ambon. Si cette rambarde était bien associée à l'architecture de l'ambon, il faut supposer la présence de pièces intermédiaires, piliers

ou plaques. Il est certain qu'à Romainmôtier, même si la configuration ne peut être clairement déterminée, la mise en scène architecturale diffère de celles de Baulmes et de Saint-Maurice.

La cuve de Romainmôtier est la moins bombée du groupe et celle qui, sur l'élévation, présente la courbure la plus régulière. *A contrario*, les deux autres ambons sont caractérisés par un bombement fortement dégressif de leur face antérieure, du bas vers le haut, qu'accentue encore l'élongation considérable de la croix qui y est représentée. Ces dispositions mettent en exergue la dimension verticale des ambons et soulignent la position dominante de l'officiant. La configuration de Romainmôtier répond à une vision plus horizontale de l'ambon, vraisemblablement peu surélevé et situé presque au même niveau que l'assistance.

4.4 Les ambons dans les baptistères

Il nous paraît intéressant de regarder ce qu'il en est de la forme et de l'emplacement des ambons dans les baptistères, cas de figure que nous abordons avec l'exemple local de Genève⁷⁵⁹.

À Genève, un dispositif situé devant l'entrée axiale de l'édifice, à l'extrémité d'une *solea*, existe dans le baptistère (état 3) au VI^e siècle. Le négatif aménagé

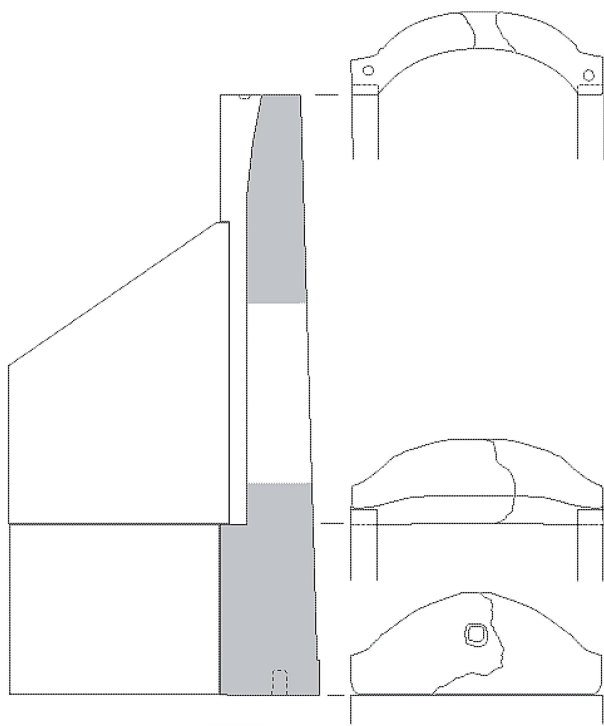


Fig. 82 Schéma de l'ambon de Baulmes (sur une proposition de Denis Weidmann). Éch. 1:20.

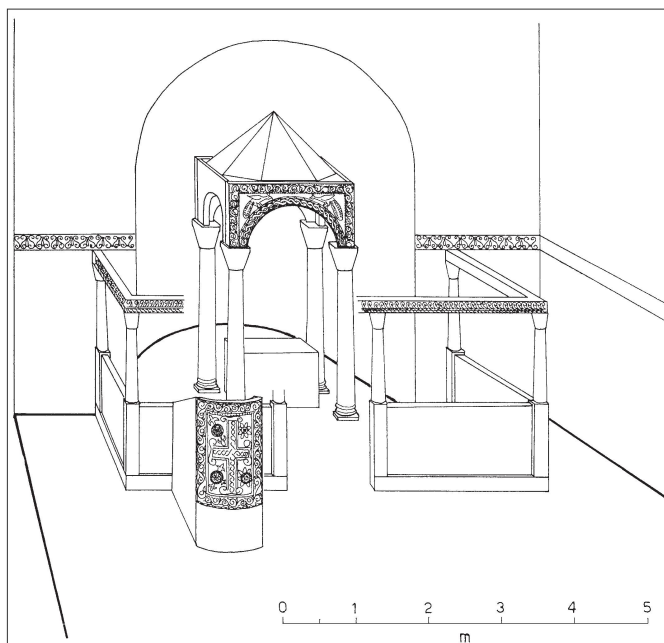


Fig. 83 Proposition de reconstitution de l'ambon de San Martino a Rive d'Arcano (d'après LUSUARDI SIENNA 1997, 161, fig. 9). Éch. 1:100.

⁷⁵⁸ Le document publié par DUPONT LACHENAL (1947, 340, fig. 12) ne permet pas d'observer la présence de mortaises sur les côtés du bloc, qualifié de plaque.

⁷⁵⁹ Fouilles archéologiques menées sous et autour de la cathédrale Saint-Pierre (1987-2007) par Charles Bonnet et le Service cantonal d'archéologie de Genève.

dans le sol de mortier à tuileau environnant, montre que l'ambon était polygonal et ouvert en direction de la cuve baptismale disposée plus à l'est. Le seuil de la porte est conservé *in situ*. Un second négatif atteste la présence d'un second ambon sur le côté nord-est de la cuve⁷⁶⁰. D'après les traces visibles dans le sol de mortier de tuileau, il semblerait que cet ambon soit constitué d'un élément central semi-circulaire, la cuve, d'environ un mètre de large, posé à même le sol alors que deux éléments rectilignes la flanquent de part et d'autre⁷⁶¹ (fig. 84). Ces derniers sont attestés par des négatifs bouchés suggérant que ces plaques étaient dotées, pour leur face inférieure, d'une languette horizontale qui s'insérait quelques centimètres dans le sol afin d'en assurer une bonne stabilité. C'est sans doute aussi dans le but de renforcer l'assise de cet aménagement indépendant que les parapets latéraux sont disposés selon un angle d'environ 70 degrés par rapport à la cuve. Les fouilles de la cathédrale de Nevers ont mis en évidence un dispositif proche de celui qui borde la cuve à Genève impliquant: un ambon doté de plaques latérales, situé face à la cuve côté ouest dans le deuxième état du baptistère (fin VI^e-début VIII^e siècle⁷⁶²). La présence de deux ambons dans un baptistère, comme c'est le cas à Genève, semble répondre à la liturgie du baptême. Michèle Gaillard et Charles Bonnet, dans une démonstration exemplaire, font dialoguer les textes et les vestiges archéologiques pour illustrer comment ces différents dispositifs répondent aux rites très codifiés du baptême, qui impliquent des déplacements de l'évêque, des prêtres et des néophytes au sein de l'édifice⁷⁶³. Ces ambons sont disposés à même le sol, peut-être avec une ou deux marches à l'arrière, afin que l'officiant soit proche des personnes qu'il baptise.



Fig. 84 Trace au sol de l'ambon dans le baptistère de Genève.

À Aoste (Italie), dès le V^e siècle un baptistère occupe l'extrémité orientale de la nef de la cathédrale alors qu'une cuve secondaire se trouve dans l'une des annexes latérales nord⁷⁶⁴. La cuve principale a subi de multiples modifications jusqu'au VIII^e siècle. C'est devant l'entrée axiale du baptistère (côté nef) qu'une fondation rectangulaire placée de manière frontale par rapport à la cuve baptismale a été mise au jour et identifiée comme probable base pour un ambon dont deux fragments sculptés ont été découverts au-dessus (fig. 85). Comme à Genève, il faut imaginer une liturgie baptismale impliquant des déplacements, ce que suggère l'existence d'une allée centrale légère, bordée de barrières en bois, dans l'axe du sanctuaire, reliant le *presbyterium* au baptistère principal. Une seconde allée permet de relier perpendiculairement cet axe au baptistère secondaire, dont le point d'intersection est marqué au sol par l'insertion dans le mortier de graviers noirs et blancs dessinant un chrisme.

Les deux fragments sculptés permettent de reconstituer une cuve monolithique légèrement bombée, sans méplats latéraux, évidée dans sa face postérieure et couronnée par trois pommeaux⁷⁶⁵. Des mortaises dans les faces latérales signalent la présence de plaques de part et d'autre. La sculpture est en très bas relief, marquée par un léger chanfrein oblique. Les motifs sont traités en silhouette; les surfaces sont planes et nues, sans aucun détail. Cette œuvre vit par le contraste des pleins et des vides et joue avec la lumière qui s'accroche différemment sur les motifs lisses que sur le fond rendu rugueux par l'emploi d'outils pointus. Comme nous le verrons plus tard, il est aussi possible que les zones en creux aient été destinées à être remplies d'un autre matériau coloré. Aucun témoin d'une telle étape n'a cependant été observé.

Le décor de cette pièce est organisé en quatre panneaux rectangulaires séparés et encadrés par des bandeaux décorés de motifs végétaux et géométriques. Les deux champs supérieurs sont ornés de paons. Ces derniers sont représentés se faisant face, dos au cadre extérieur, et visiblement perchés sur une branche, le cou infléchi pour entrer dans l'espace disponible, un serpent dans le bec. Sur la zone conservée du panneau inférieur droit se trouve une rose inscrite dans un cercle, vraisemblablement à six pétales, alternant avec des perles. Au centre de la bordure horizontale supérieure, trois arcs entrecroisés renferment des éléments évasés alors que de part et d'autre, trois arcs simples renflés à leur point de contact faisant penser

⁷⁶⁰ Se référer aux relevés pierre à pierre de terrain conservés au Service cantonal d'archéologie de Genève (Plans 8/I, 8/II et plan de détail; PLAN 1995, et pour la synthèse, voir BONNET 2012).

⁷⁶¹ Une légère dépression suggère que la cuve était placée à même le sol. À l'arrière de la partie concave, des traces d'usure sur le mortier montrent que l'officiant se tenait de ce côté. D'après les négatifs au sol (encore *in situ* et visibles dans le sous-sol archéologique), les plaques latérales ont une longueur de 50-60 cm chacune.

⁷⁶² BONNET 1995, 33-51, fig. 20; SAPIN 1998, 57-63.

⁷⁶³ BONNET, GAILLARD 2016.

⁷⁶⁴ BONNET, PERINETTI 1986; BONNET, PERINETTI 2006.

⁷⁶⁵ La hauteur du fragment (restituée par symétrie du décor) est de 134 cm, la largeur de 70 cm et l'épaisseur de 10-12 cm. Le diamètre des pommeaux est de 10 cm, de même que leur hauteur. L'un d'eux est escropé.

à un chapiteau abritent des croix. La frise verticale entre les deux panneaux est ornée de motifs végétaux stylisés évoquant l'enroulement de deux pampres de vigne autour de grappes, avec émergence de vrilles. Ce même motif, mais cette fois simple, avec présence de feuilles traitées dans le même esprit, se retrouve au bord supérieur gauche et inférieur droit. Le bord supérieur droit semble s'être inspiré du schéma de deux pampres enroulés, mais les éléments qui ornent cette bordure s'éloignent du répertoire végétal, se simplifient de plus en plus et se géométrisent. Deux roses à six pétales et perles inscrites dans un cercle encadrent verticalement ce décor. Le bandeau horizontal central utilise un vocabulaire géométrique constitué de cercles entrecroisés renfermant des éléments oblongs ponctués ou non d'une perle.

La manière dont les paons sont traités rappelle les représentations du VI^e siècle ornant les plaques de chancel, les devants d'autels, les sarcophages ou les ambons. À Ravenne, l'ambon de la cathédrale, pour ne citer que cet exemple, comporte des panneaux ornés d'animaux sculptés en faible relief. L'inscription permet de l'assigner à l'épiscopat d'Agnellus (557-570). Sur l'ambon d'Aoste, les paons adoptent une position singulière, subissant des étranges distorsions visant à remplir au maximum le champ disponible. Leur ligne beaucoup moins dépouillée et l'absence de détails (yeux, becs, pattes, ailes), ces représentations se distancient de celles des ambons ravennates. Est-ce le fait d'un travail de moindre qualité ou d'une évolution stylistique ? Les positions peu naturelles des paons, à l'étroit dans leur champ restreint et clos donnant l'impression de vouloir faire éclater le cadre, se retrouvent sur des pièces un peu plus tardives⁷⁶⁶. Le double pampre du bandeau vertical central est traité comme une suite de médaillons se distançant d'un modèle naturaliste et se rapprochant du vocabulaire géométrique. Sur l'ambon de Voghenza, qu'une inscription mentionnant un évêque permet de situer entre la fin du VII^e et la première moitié du VIII^e siècle, on observe une stylisation des mêmes motifs, cependant moins poussée, et d'une autre facture⁷⁶⁷. La taille en méplat de l'ambon d'Aoste est un indicateur d'une sculpture relativement antique, ce qui compte tenu du contexte de la découverte et des caractéristiques stylistiques, conduit à proposer une date au VI^e siècle.

À Ravenne, dans le baptistère des Orthodoxes datant du troisième quart du V^e siècle, la solution adoptée est encore différente. La cuve de l'ambon, de forme

hémicirculaire, est insérée dans la grande vasque baptismale octogonale disposée au centre de l'édifice. Ainsi, l'officiant peut facilement procéder à l'onction post-baptismale. Une corniche moulurée forme le bord de l'ambon décoré d'une croix latine légèrement pattée surmontée d'une colombe. Du côté de l'accès à l'ambon, deux colonnettes, prenant naissance un peu au-dessus de la première marche, se terminent par deux chapiteaux à décor végétal⁷⁶⁸.

Cet aperçu laisse percevoir la diversité des solutions adoptées ainsi que la présence possible de plusieurs ambons. Il s'agit de dispositifs simples et indépendants, établis à même le sol ou sur une ou deux marches, qui répondent à la nécessité de proximité entre officiants et néophytes. Ces ambons prennent place dans des édifices datés des V^e et VI^e siècles, et on ne sait si leur type va évoluer, voire disparaître lorsque le rite du baptême prend une autre forme à l'époque carolingienne en passant d'un rite par immersion à un rite par aspersion.



Fig. 85 L'ambon d'Aoste. Éch. 1:10.

⁷⁶⁶ Une pièce sculptée conservée au Musée de Ferrare, et datée par Rohault de Fleury du VIII^e siècle est frappante de similitudes quant à la position des paons et à la façon d'occuper l'espace.

⁷⁶⁷ DE FLEURY 1883, pl. CLXXXIII; LUSUARDI SIENA, 1997, 149, fig. 2.

⁷⁶⁸ ANGIOLINI MARTINELLI 1966, 61-63, fig. 14; KOSTOF 1965, fig. 5, 6, 122.

⁷⁶⁹ Il sera question des ambons italiens de Grado, San Martino à Rive d'Arcano, Modène, Voghenza, Spolète, Fidenza di Megliadino, Castelbolognese, de ceux de Guran (Istrie), Zadar et Nevidjani (Dalmatie), d'Echternach (Luxembourg), Hirsau (Allemagne) et celui de l'île Barbe près de Lyon.

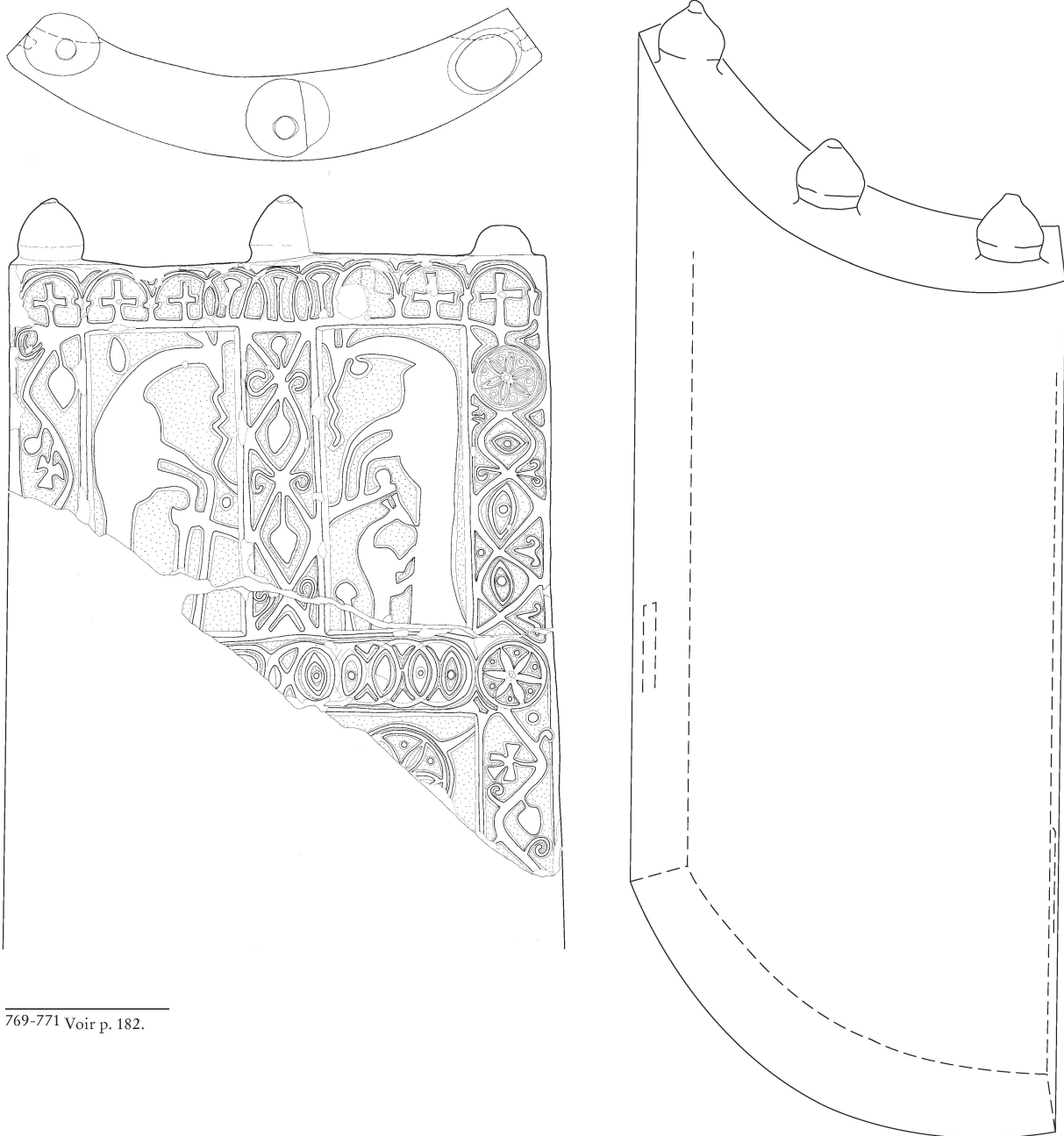
⁷⁷⁰ Un exemple fait exception, il s'agit de San Martino à Rive d'Arcano, où la cuve est en fait une plaque, bombée sur le devant et plate à l'arrière (LUSUARDI SIENA 1997, 175, fig. 15).

⁷⁷¹ C'est le cas des trois ambons romands, des deux cuves de Modène et de celles d'Echternach.

4.5 Les comparaisons stylistiques

L'unité formelle et ornementale des trois ambons romands a souvent été relevée. Il s'agit maintenant d'analyser comment ce groupe se distingue ou au contraire se rapproche des autres exemples connus, et s'inscrit ou non dans une filiation. Il sera tenu compte des deux aspects: formel et ornemental. La documentation publiée est cependant inégale, non homogène, et complique la démarche. La face antérieure des cuves portant le décor est naturellement bien illustrée, mais les coupes et les élévations latérales font souvent défaut, nous laissant dans l'ignorance quant au système de fixation ou à l'existence d'éléments latéraux. Les faces inférieures et supérieures sont systématiquement négligées.

Les ambons ici sélectionnés pour cette discussion sont ceux qui possèdent des caractéristiques semblables, à quelques détails près⁷⁶⁹. Les vestiges archéologiques (essentiellement des fondations) marquant l'emplacement d'installations liturgiques pouvant accueillir un ambon ont été dissociés des pièces lapidaires appartenant à «l'élévation» de l'ambon. Parmi ces dernières, on se rend compte que ce sont, en premier lieu, des cuves ou fragments de cuves taillées dans des blocs monolithiques, plus ou moins bombés sur leur face antérieure décorée et évidées dans leur face postérieure⁷⁷⁰. Parfois, la cuve est encadrée d'un méplat faisant partie intégrante du bloc⁷⁷¹. Les faces latérales sont quelquefois ornées, comme à Echternach (fig. 76) et à Romainmôtier (fig. 79), non pas sur toute la hauteur,



⁷⁶⁹⁻⁷⁷¹ Voir p. 182.

mais sur la partie supérieure uniquement, la partie inférieure étant dotée de mortaises destinées à leur assemblage avec d'autres éléments⁷⁷². Dans quelques cas (Ancône, Modène, Voghenza, Grado⁷⁷³, Echternach), il s'avère que deux cuves font partie d'un même aménagement (similitudes des formes de cuve, similarités des décors, proximité des motifs) probablement sous la forme d'une plateforme surélevée accessible par deux escaliers symétriques. Ce type à deux rampes axiales découle très probablement du type I défini par Peter H.F. Jakobs, fréquent en Asie Mineure aux V^e et VI^e siècles⁷⁷⁴. De là il serait parvenu en Italie, peut-être même sous la forme de «matériel préfabriqué»⁷⁷⁵. On le retrouve dans deux églises de Ravenne au VI^e siècle: S. Appolinaire-le-Neuf et S. Esprit. Il s'agit là de plateformes surélevées posées sur des colonnes⁷⁷⁶. Une variation de ce type à deux escaliers axiaux est également présente à la même époque à Ravenne, dans la cathédrale (ambon d'Agnellus), et à l'église Ss. Giovanni e Paolo, ainsi que par des fragments exposés au Musée national de la ville⁷⁷⁷. Dans ces cas, la plate-forme repose sur un socle plein prolongeant la cuve jusqu'au sol. L'ambon de Baulmes, et encore plus celui de Saint-Maurice par ses dimensions, se rapprochent de ce modèle imposant. Pour accentuer l'effet d'élévation, les deux ambons romands possèdent une circonférence plus importante à la base du bloc qu'au sommet de la cuve. Selon cette logique, si l'ambon de Romainmôtier est pensé de manière identique, il lui manque alors un socle. Pour les pièces italiennes de Voghenza et Modène ainsi que celles de Guran en Istrie et Zadar en Dalmatie⁷⁷⁸, au vu de l'épaisseur des blocs, il s'agit de cuves évidées dont on ne peut trancher, en l'absence d'observations plus précises, si elles reposaient sur des colonnes ou sur un socle plein⁷⁷⁹. La même remarque est applicable aux deux exemplaires d'Echternach. La présence de mortaises dans les faces latérales de plusieurs de ces pièces signale l'existence d'éléments latéraux, probables parapets d'escaliers. Dans d'autres cas (dont les ambons romands), les cuves sont uniques et semblent avoir été conçues comme telles⁷⁸⁰.

Du point de vue iconographique, les trois ambons romands forment un groupe à part. Leur décor, sans être totalement innovateur, est inédit dans la mesure où il combine des motifs largement utilisés à l'époque, mais selon un autre agencement. D'une manière générale, on distingue deux modèles principaux de composition: celui qui comprend un champ principal unique et celui qui est basé sur une subdivision en panneaux. Tous deux sont encadrés de bordures, plus ou moins larges et plus ou moins densément décorées.

Le champ unique abrite généralement une croix, légèrement pattée, avec des extrémités se terminant en volutes. C'est un motif courant, on le voit sur les éléments de Castelbolognese⁷⁸¹, de San Martino à Rive d'Arcano ou de St. Aurelius à Hirsau par exemple, ainsi que sur d'innombrables plaques de chancel ou devants d'autel de l'époque carolingienne⁷⁸². La croix peut être seule ou accompagnée d'une variété d'autres motifs. Dans les trois exemples romands, les bras verticaux sont décorés de deux longues palmes alors qu'ailleurs la croix est ornée de torsades à deux brins. La distinction est importante car nous l'avons déjà relevé la présence de végétaux à l'intérieur de la croix fait référence au thème de la croix-arbre de vie. Par ailleurs, à Romainmôtier, Baulmes et Saint-Maurice, les croix représentées semblent être des croix-reliquaires ou des croix processionnelles, ce que suggèrent la présence de petits manches ou tenons de fixation, ainsi que les gemmes dans les bras horizontaux⁷⁸³.

Le second type de composition basé sur une subdivision de l'espace en panneaux est beaucoup plus fréquent et se décline d'innombrables façons. Les panneaux peuvent être au nombre de deux comme à Ancône, mais plus généralement au nombre de quatre, comme à Modène, Spolète, S. Fidenzio di Megliadino, Grado, Voghenza, Rive d'Arcano⁷⁸⁴ et Guran en Istrie⁷⁸⁵, ou six à l'Île-Barbe près de Lyon⁷⁸⁶, neuf à Echternach⁷⁸⁷, douze à Zadar et Nevidjani en Dalmatie⁷⁸⁸ et trente-six sur l'ambon dans la cathédrale de Ravenne⁷⁸⁹. Sur l'ambon de San Martino à Rive d'Arcano (fig. 86), les extrémités de la croix touchent le cadre extérieur

⁷⁷² À Romainmôtier, le décor orne le tiers supérieur des faces latérales, à Echternach il orne les deux tiers d'une des deux faces latérales de chaque cuve (l'autre en semble dépourvue mais on ne précise rien en ce qui concerne la mortaise du niveau inférieur; KRIER 1999, 42). À Voghenza, les deux cuves montrent, sur toutes les faces latérales, de longues mortaises couvrant les deux tiers inférieurs des faces, non décorées sur le tiers restant.

⁷⁷³ À Grado, on connaît trois cuves (LUSUARDI SIENA 152, fig. 4).

⁷⁷⁴ Voir l'ouvrage de référence de JAKOBS 1987.

⁷⁷⁵ SODINI, KOLOKOTSAS 1984.

⁷⁷⁶ Voir ANGIOLINI MARTINELLI 1966, 41, fig. 1 et 43, fig. 4.

⁷⁷⁷ Voir ANGIOLINI MARTINELLI 1966, fig. 5, 6, 7, 8, 9, 10.

⁷⁷⁸ Voir p. 184, note 784 et p. 185, note 787.

⁷⁷⁹ Pour les autres pièces, on ne peut rien dire en l'absence de coupes.

⁷⁸⁰ Nous pensons qu'il s'agit là d'un modèle à cuve unique, mais il n'est toutefois pas possible d'exclure totalement l'existence de secondes cuves, alors manquantes, même si l'hypothèse est peu probable.

⁷⁸¹ Il pourrait s'agir d'un devant d'autel plutôt que d'un ambon (LUSUARDI SIENA 1997, 152). En l'absence de profil publié, nous ne pouvons nous faire notre propre idée.

⁷⁸² LUSUARDI SIENA 1997 (Castelbolognese) 153, fig. 5.3, (Rive d'Arcano) 175, fig. 16. Pour Hirsau: DOBERER 1965, 228, fig. 22.

⁷⁸³ Si l'on ne retrouve pas le détail du socle sur d'autres ambons, il figure par contre sur un certain nombre de plaques de chancel (à Rome S. Maria in Cosmedin, fin du VIII^e s., ou S. Maria in Aracoeli, début IX^e siècle par exemple).

⁷⁸⁴ LUSUARDI SIENA 1997, 147-175, fig. 1, 2, 3, 4 et 16.

⁷⁸⁵ MIRABELLA ROBERTI 1938; MARUSIC, 1963, 121-149; *Bizantini, Croati, Carolingi 2001*, 343-344; JURKOVIC 2002, 358, fig. 30-31, n° inv. S169 et S175 (Musée de Pula), deux cuves en calcaire provenant de la basilique à trois nefs de Guran, fouilles de Mirabella Roberti (1937-39). H. 117 cm, l. 82 cm, ép. 7-9 cm. Dans la moitié inférieure de la face latérale gauche est signalée une mortaise de 46 x 3,3 x 1,5 cm. Ces fragments sont datés (stylistiquement) du dernier quart du VIII^e siècle.

⁷⁸⁶ JULLIAN 1945, 6-8, fig. 7.

⁷⁸⁷⁻⁷⁸⁹ Voir p. 185.

créant visuellement une compartimentation, d'autant plus marquée que rosaces et fleurons remplissent les cadrans ainsi définis et de ce fait prennent presque plus d'importance que la croix⁷⁹⁰. À l'inverse, sur une cuve de Modène (fig. 87), la quadripartition du champ central obtenue par l'intersection de deux bandeaux donne presque l'impression d'une croix⁷⁹¹. Ce jeu optique est habilement créé par le fait que des rinceaux ornent les deux bandeaux intérieurs se croisant à angle droit alors que des entrelacs décorent le cadre extérieur. Cette différenciation de motifs permet visuellement de mettre en exergue la compartimentation ou à l'inverse faire exister une croix. Silvia Lusuardi Siena, dans son analyse de l'ambon de Rive d'Arcano, suggère une évolution de la croix à volutes vers une subdivision en quatre panneaux.

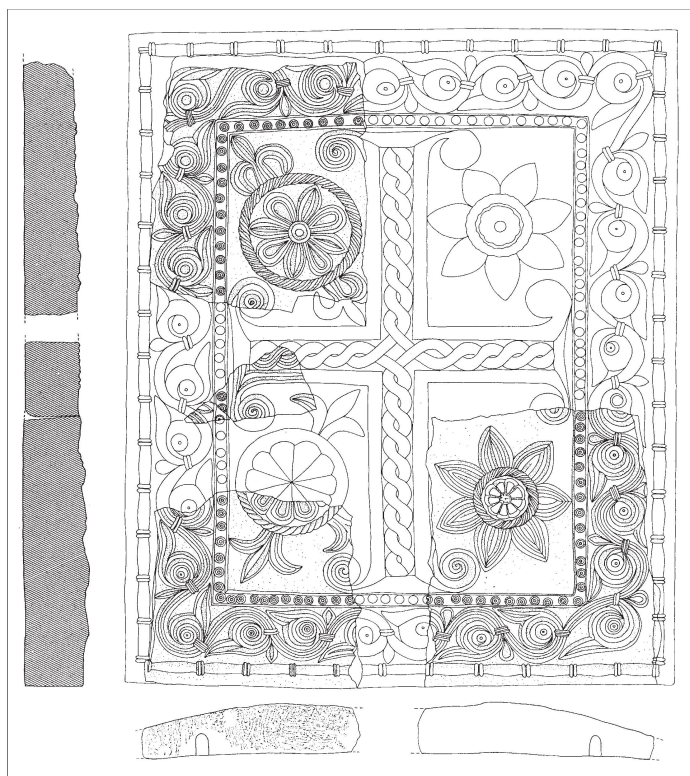


Fig. 86 L'ambon de San Martino a Rive d'Arcano (d'après LUSUARDI SIENNA 1997, 175, fig. 16). Éch. inconnue.

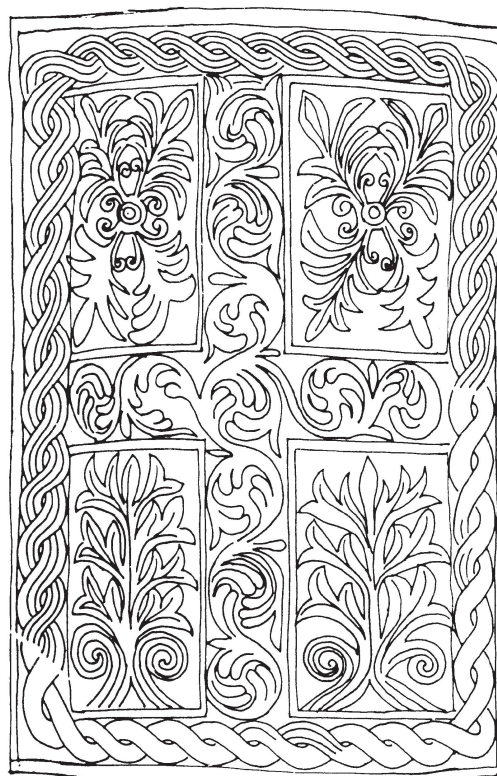


Fig. 87 L'ambon de Modène (d'après LUSUARDI SIENNA 1997, 150, fig. 3.1). Éch. 1:10.

⁷⁸⁷ DOBERER 1965, 227, fig. 20.

⁷⁸⁸ PETRICIOLI 1995, 78-80, fig. 9-11; LUSUARDI SIENNA, PIVA 2002, 303-304, fig. 21. Le fragment de Zadar provient des fouilles de la cathédrale (1989) et celui de l'église Saint-Michel de Nevidjani sur l'île de Pasman (début XX^e siècle et 1991). Le matériau (calcaire), les décors, leurs dimensions et la facture de tous les fragments sont identiques et sont sans doute le fait d'un unique atelier. Petricioli considère même que la cuve de Nevidjani pourrait provenir de la cathédrale de Zadar. Les dimensions restituées (sur la base d'un décor à 12 panneaux) sont: h. environ 145 cm, l. 95 cm, ép. 6,5-8 cm. Dans les parties basses des faces latérales conservées, on observe la présence de languettes destinées à l'insertion. Pour la datation, en dépit des caractéristiques stylistiques et décoratives du milieu du VIII^e siècle, les pièces pourraient être attribuées plutôt au début du IX^e siècle lorsque la présence carolingienne à Zadar génère des transformations à l'intérieur de la cathédrale.

⁷⁸⁹ ANGIOLINI MARTINELLI 1966, 48, fig. 5.

⁷⁹⁰ Les cinq fragments, en calcaire (?), trouvés dans les fouilles archéologiques de l'église (1985) permettent de reconstituer une «cuve» non évidée bombée sur sa face antérieure et plane au revers, au bas de laquelle deux engravures de 2 cm de diamètre et 8 cm de hauteur étaient probablement destinées à sa fixation verticale (LUSUARDI SIENNA, 1997, 152-158 et 175, fig. 15).

⁷⁹¹ DE FLEURY 1883, 21, Pl. CLXXXI; QUINTAVALLE 1964/65, ill. 272 (dessin d'après Bortolotti, 1878); LUSUARDI SIENNA 1997, 150, fig. 3.1. Les cuves sont dotées de méplats, des mortaises figurent sur les faces latérales et des percements circulaires à l'aplomb de chaque méplat sont présents dans la face supérieure. H. restituée 112 cm, ép. max. 25 cm, ép. aux faces latérales 15 cm.

⁷⁹² BEÜTLER 1978, 59, fig. 71. L'une des deux cuves possède des traces de polychromie qui suggèrent un éventuel décor peint.

⁷⁹³ 799 – *Kunst und Kultur der Karolingerzeit, Karl der Grosse und Papst Leo III. in Paderborn*, 80, II.41 (Pavie, Musei Civici, Inv. Nr. B78); CORONEO 2005, 69. Dans le premier ouvrage la datation avancée est la première moitié du VIII^e siècle, alors que dans le second l'auteur est plus nuancé et avance simplement VIII^e-IX^e siècles.

qui étaient visiblement destinées à être remplies de pâte de verre de couleur, de stuc coloré ou incrustées de pierres polies. Sur l'ambon d'Aoste, les motifs se détachent en léger relief sur un fond rendu rugueux à l'aide d'outils pointus, de même type que le fond du fragment de Pavie. Ces «cavités» étaient peut-être aussi prévues pour être remplies de cire ou de pâte de verre afin de créer un contraste coloré. Sans ajout de matière⁷⁹⁴, on est en présence d'un simple jeu de pleins et de vides, de lumière et d'ombre. L'insertion d'ampoules de verre à l'intérieur des décors architecturaux en stuc, que ce soit les frises ou les décors d'archivoltes du «Tempietto» de Cividale ou de l'église S. Salvatore de Brescia⁷⁹⁵, montre qu'il s'agit d'un effet recherché aux VIII^e-IX^e siècles puisqu'on le retrouve dans plusieurs types de représentation, même si nous n'en avons pas trouvé dans le décor stuqué contemporain du baptistère de Genève. En outre, à Saint-Maurice d'Agaune, sur le fond peint d'un *arcosolium* datant de la fin du VII^e siècle, subsiste une croix gemmée, dorée, se détachant devant des losanges ocre, gris et rouges⁷⁹⁶.

La largeur des bordures délimitant les panneaux peut différer, de même que les motifs les remplissant. L'entrelacs est très en faveur et compte d'innombrables variantes, mais on observe aussi la présence de rinceaux un peu plus élaborés ainsi que des pampres de vignes, alternant grappes de raisin et feuilles, parfois stylisés au point de se transformer en une suite de médaillons ou de motifs géométriques, comme c'est le cas sur l'ambon de Voghenza, et encore plus sur celui d'Aoste.

En ce qui concerne les motifs utilisés, comme il l'a été énoncé au début de ce chapitre, les ambons romands ne sont pas vraiment innovateurs dans la mesure où ils utilisent dans leurs décors des motifs largement en vogue et répertoriés sur de nombreuses autres pièces sculptées contemporaines: entrelacs, croix aux extrémités terminées par des volutes, longues palmes ascendantes continues, arcs entrecroisés, succession de feuilles cordiformes...⁷⁹⁷. Il est plus difficile de trouver des comparaisons pour les pampres de vigne symétriques naissant d'une feuille cordiforme rappelant le motif du canthare. À défaut d'exemples comparables, on évoquera des sculptures avec des canthares desquels s'échappent des guirlandes végétales, au VII^e siècle dans la crypte Saint Oyand de l'église Saint-Laurent de Grenoble, et au début du VIII^e siècle, dans le Frioul⁷⁹⁸.

C'est donc plutôt dans la composition ou l'assemblage des éléments que se singularisent les pièces romandes. Le fait que la bordure ne court que sur trois côtés, laissant la base du bloc dénué de décor à Romainmôtier et à Baulmes ou orné d'arcs entrecroisés à Saint-Maurice. De plus, à la différence des exemples italiens précités, sous la croix figurent à Romainmôtier des palmes et à Baulmes un pampre de vigne naissant d'un cœur cordiforme surmonté d'une petite palme. L'ambon de Saint-Maurice regroupe et superpose les deux motifs. Autre singularité: l'entrelacs qui constitue la bordure est traité en continu, sans nœuds; il est serré, quasi sans espace libre entre les brins, ce qui lui donne plutôt l'apparence d'un tressage ou d'un nattage. Le rang de perles couronnant le tout manque également de parallèles, du moins sous cette forme⁷⁹⁹. Il est plus courant de voir figurer, notamment dans la zone nord adriatique, des rangs de perles pointées obtenues à l'aide du trépan⁸⁰⁰. Il est curieux de noter par contre que le rang de perles a un écho dans une aire géographique plus proche puisqu'on le retrouve sur les décors en stuc du dernier baptistère de Genève bordant également des entrelacs qui se rapprochent de ceux des ambons romands, à la différence près que leurs brins ne sont pas égaux en largeur⁸⁰¹.

Sans avoir prédéfini de cadre chronologique pour les comparaisons, celui-ci s'est dessiné de lui-même lorsqu'il s'est agi de prendre en compte des éléments comparables, tant du point de vue formel que stylistique. Il y a vraisemblablement une filiation dans la diffusion du type formel (type I de Jakobs) depuis l'Orient jusque chez nous, en passant par Ravenne qui constitue en quelque sorte un relai ou une plaque tournante pour nos régions. L'ornementation de ce type I consiste essentiellement en panneaux ou caissons soulignés par des encadrements moulurés très marqués. Les motifs se détachent en faible relief sur un fond peu orné. Ce sont des décors paléochrétiens tels qu'ils se présentent aussi sur les chancels ou devants d'autel, fréquents aux V^e et VI^e siècles, mais guère plus tard. Les ambons ravennates, datés avec certitude du VI^e siècle, dont la cuve repose sur un socle plein la prolongeant jusqu'au sol adoptent la division de l'espace en de multiples caissons. Les moulures du couronnement et les frises séparant les caissons restent très

⁷⁹⁴ Aucune trace de couleur ou d'un matériau ajouté n'a été observée.

⁷⁹⁵ PASQUINI 2002, 212, fig. 169 et 219-220, fig. 184, 185, 186.

⁷⁹⁶ EGGENBERGER Chr. ET D. 1988, 18, ill. 12.

⁷⁹⁷ Les croix aux extrémités se terminant par des volutes sont par exemple courantes au VIII^e et jusqu'au IX^e siècle, que ce soit sous la forme de croix latine ou de croix grecque, attestées déjà dans la seconde moitié du VII^e siècle (LUSUARDI SIENA 1997, 152, note 40 citant une dalle funéraire à Santa Croce di Savigliano, datée du troisième quart du VII^e siècle). On retrouve le motif des arcs entrecroisés sur un fragment de chancel de la Novalaise (CANTINO WATAGHIN 1996).

⁷⁹⁸ COLARDELLE 2008, 190-191, fig. V.53, 1, 2. Par ailleurs, on retrouve, également à Saint-Laurent de Grenoble, le motif du canthare, peint au VII^e siècle, dans le grand mausolée construit au V^e siècle. Pour le Frioul: LUSUARDI SIENA 2002, 296.

⁷⁹⁹ On observe un rang de perles associé à un entrelacs sur un pilier de chancel de la cathédrale de Metz (VIEILLARD-TROIEKOUROFF 1989, 55-69).

⁸⁰⁰ C'est même l'une des caractéristiques stylistiques des sculptures attribuées au cercle artistique actif à Cividale vers le milieu du VIII^e siècle (LUSUARDI SIENA 1997, 170; LUSUARDI SIENA, PIVA 2002).

⁸⁰¹ Le décor en stuc avec entrelacs et perles dont il est question ici est à associer à la dernière phase de décor du baptistère, soit les VII^e-VIII^e siècles (PLAN 2012, 273-274, 282-285, 305, Planche V).

classiques, les représentations animales qui emplissent les panneaux sont en «taille en méplat» encore dans la tradition paléochrétienne. Ainsi stylistiquement s'est dégagée, pour nos comparaisons, une marge chronologique oscillant entre le début du VIII^e et le début du IX^e siècle. Le motif de l'entrelacs est de plus en plus présent et la façon de traiter l'espace, en multipliant les motifs relève de «l'horreur du vide» (*horror vacui*) et se distancie largement des exemples antérieurs.

Pour rappel, nous mentionnons les attributions chronologiques des pièces utilisées comme cadre de référence. L'ambon de Rive d'Arcano nous intéresse à double titre puisqu'outre son type et son décor, la restitution de son emplacement en «projection» du chancel vers la nef, fait écho à la restitution proposée pour l'ambon de Baulmes. Associé à l'église de la période III (située vers le milieu du VIII^e s. selon l'analyse archéologique), sa cuve est stylistiquement datée du troisième quart du VIII^e siècle⁸⁰². Les pièces de Castelbolognese, Ancône, Grado et Voghenza remontent vraisemblablement à la fin du VIII^e-début du IX^e siècle, celui de la cathédrale de Spolète au VIII^e siècle⁸⁰³. Les deux cuves retrouvées à Echternach utilisées comme couverture d'une tombe de la seconde moitié du VIII^e siècle, appartenaient vraisemblablement à l'église de Saint Willibrord du début du VIII^e siècle⁸⁰⁴. Le fragment de Saint Aurelius d'Hirsau est attribué à l'église du monastère fondé en 830⁸⁰⁵. Les décors stuqués du dernier baptistère de Genève sont à placer aux VII^e-VIII^e siècles⁸⁰⁶. Signalons encore l'existence d'un petit élément de calcaire sculpté mis au jour sous la cathédrale de Genève (fig. 88), dont le décor très fragmentaire laisse deviner une torsade à deux brins triples soulignée par une double baguette. Sous ce probable motif de bordure, le segment d'un brin triple incurvé semble définir un médaillon dans lequel est placé un animal cornu et nimbé. L'attribution de cette pièce reste sujette à caution, comme le relève Guido Faccani qui l'a étudiée. Son épaisseur de 11,5 cm se prête autant à une plaque de chancel qu'à une plaque de parapet d'ambon⁸⁰⁷. Cet élément montre des similitudes avec le fragment sculpté de la cathédrale de Lausanne (Ca 84.1) et celui de Romainmôtier (R3001). Enfin, il faut citer le chancel en calcaire de Saint-Pierre aux Nonnains à Metz, probablement exécuté sous l'épiscopat de Chrodegang (742-766). Si aucun vestige d'ambon n'est présent dans ce dernier ensemble exceptionnel comptant 11 plaques et 21 piliers, présenté dans les Musées de Metz Métropole La Cour d'Or, on relève la présence dans la collection d'une pièce sculptée, en

calcaire, présentant une face antérieure bombée décorée de croisillons, et une face postérieure évidée, ce qui ne laisse aucun doute quant à sa fonction. Elle provient de la proche abbaye de Saint-Arnoul, dont Charlemagne fera la nécropole de sa famille⁸⁰⁸.

Il est intéressant de noter que parmi les ambons paléochrétiens recensés par Jakobs, il y a quelques fragments de parapets d'ambon provenant de deux églises de Paros pourvus d'un décor qui se distingue nettement des autres, utilisant croix, paons, pampres, canthares, et surtout, en bordures, des torsades à deux brins telles qu'on les verra plus tard sur nos territoires. Ces fragments sont datés de la fin du VI^e début du VII^e siècle.⁸⁰⁹

Du point de vue géographique, les ambons comparables à ceux du groupe romand se répartissent sur un territoire qui deviendra celui de l'Empire carolingien ou plus précisément de la Lotharingie, comprenant l'Istrie, l'Italie du Nord, la Suisse occidentale, la vallée du Rhône et une partie des territoires rhénans. Les influences orientale et méridionale, au travers du modèle ravennate, sont donc démontrées même s'il se trouve sans doute des territoires où l'influence du nord peut être perceptible.

Rappelons en outre qu'à la demande du pape Étienne II, l'introduction de la liturgie romaine par Chrodegang, évêque de Metz (742-766) et conseiller de Pépin le Bref, renforce l'importance du chœur liturgique, donnant une place prépondérante à ses aménagements et en particulier au chancel. Selon May Vieillard-Troiekouff, «cette importante réforme, créant des chanoines et leur imposant une règle quasi monastique, engendre un nouvel aménagement du chœur. Les chancels ont joué là un grand rôle; les mobiliers liturgiques ... vont se répandre dans une grande partie de l'Empire de Charlemagne»⁸¹⁰. Ce dernier, soucieux de poursuivre cette réforme ecclésiastique, cherchera à uniformiser la liturgie sur

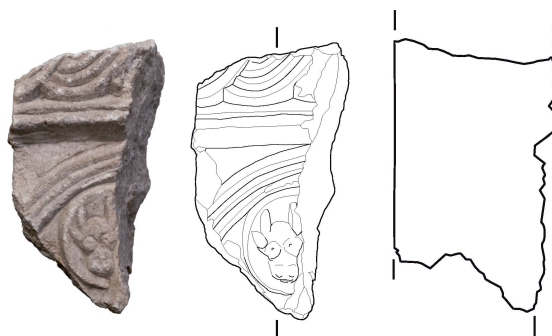


Fig. 88 Genève, cathédrale, fragment sculpté appartenant à une plaque de chancel ou à un parapet d'ambon, SCA: b36. Éch. 1:5.

⁸⁰² LUSUARDI SIENA 1997.

⁸⁰³ LUSUARDI SIENA 1997, 152-153.

⁸⁰⁴ Les motifs d'entrelacs ornant les parties supérieures des faces latérales ont été identifiés comme étant identiques, dans leurs dimensions comme dans leur facture, aux entrelacs figurant sur le tombeau de Willibrord (mort en 739; KRIER 1999, 41).

⁸⁰⁵ DOBERER 1965, 229, fig. 22. Sur l'illustration on voit une languette horizontale ou décrochement (?) dans la face inférieure ou lit de pose.

⁸⁰⁶ BONNET 2012; PLAN 2012.

⁸⁰⁷ Il s'agit de la plaque b.36 (FACCANI 2012c, 256, fig. 36).

⁸⁰⁸ Ce petit fragment sculpté (8,5 x 26,5 x 16 cm ép.) est cité par May VIEILLARD TROIEKOUROFF (1989, 63, fig. 13) et figure au catalogue du musée de Metz (COLLOT 1980, 55, cat. n°57, N° Inv. 10268).

⁸⁰⁹ JAKOBS 1987, 291, taf. 20, pl. 65-67 (Katapoliani) et 294-296, taf. 70-71 (Tris Ekklesies).

⁸¹⁰ VIEILLARD-TROIEKOUROFF 1989, 62.

tout son territoire. Le mobilier de Saint-Pierre aux Nonnains, sculpté sous le règne de son père constitue l'un des exemples conservés les plus complets de cette époque. Les pièces romandes ne sauraient ici être comparées mais elles ont en commun une allure massive, bien campée au sol.

4.6 Conclusion et éléments de datation

Au terme de cette étude, il apparaît clairement que les trois ambons de Romainmôtier, Baulmes et Saint-Maurice proviennent d'un même atelier ayant travaillé sur place avec la roche trouvée dans la région. Ils sont non seulement géologiquement de même nature, mais leur structure générale de cuve évidée encadrée de méplats relève du même esprit, leur décor et leur facture sont similaires, et iconographiquement ils arborent tous une croix processionnelle «arbre de vie». Si quelques détails diffèrent, ces trois ambons ont indubitablement été élaborés selon le même modèle puisé dans un répertoire formel commun et organisé selon la même recette par les mêmes mains, et par conséquent à la même époque.

Structurellement très proches, les trois ambons appartiennent au même type et, avec leurs cuves uniques, faisaient sans doute partie intégrante du chancel. Pour Romainmôtier et Saint-Maurice, il est vraisemblable (au vu des longues mortaises visibles dans les faces latérales) que les ambons s'élevaient dans l'alignement de la barrière de chœur, avec leur face bombée proéminente. À Baulmes, il semble que l'ambon ait été relié au chancel différemment, dans un prolongement qui le projetait plus à l'extérieur en direction de la nef, sans doute dans une position latérale (fig. 82). Si leurs dimensions sont différentes ainsi que la hauteur de leur plate-forme, ceci est sans doute inhérent aux proportions des lieux et, à la disposition des aménagements liturgiques. Les trois ambons ont bénéficié d'une position plus ou moins surélevée à laquelle on accédait par des marches d'escaliers permettant d'être au-dessus de l'assemblée, de manière à être bien visible et audible. Même à Romainmôtier où cette élévation n'est pas très importante puisqu'on imagine la cuve à même le sol ou posée sur un modeste socle, la volonté d'élévation est clairement manifestée par la présence de parapets latéraux qui s'arrêtent un tiers plus bas que le sommet de la cuve. Par ailleurs, si l'ambon est placé à même le sol, on peut aussi imaginer qu'une différence de niveau est marquée, à l'aide de quelques marches disposées entre le chœur

et la nef. Pour les deux autres ambons, la surélévation est plus évidente puisque la plate-forme de Baulmes repose à 50 centimètres au-dessus du sol, et celle de Saint-Maurice à 1,20 mètre. La brève digression sur les ambons de baptistères, même s'il s'agit d'une autre époque, a permis de mettre en évidence que les dispositifs choisis répondent à une exigence autre, celle de la proximité de l'officiant et du néophyte, impliquant peut-être aussi quelques gradins, mais offrant un contact physique entre les deux personnes et non plus seulement visuel et auditif. Il en ressort aussi que les solutions peuvent être multiples.

Du point de vue de leur découverte, nous savons qu'à Baulmes et à Saint-Maurice, les fragments ont été trouvés en position secondaire, hors contexte archéologique, coupés de toute stratigraphie. À Romainmôtier l'ambon provient des fouilles de 1905, il était cependant déjà en position secondaire, ce qui permet tout au plus d'essayer de situer l'époque de son enfouissement (voir p. 170-172, analyse du contexte archéologique de sa découverte). La mention de l'abbé *Gudinus* démontre que l'inscription, qui n'est peut-être pas d'origine, est antérieure à la période clunienne puisque cet abbé est absent des listes connues dès la fin du premier tiers du X^e siècle.

L'analyse et les comparaisons stylistiques, on l'a vu, suggèrent une fourchette chronologique oscillant entre le début du VIII^e siècle et le début du IX^e siècle, mais il est vrai que les sculptures datées du VII^e siècle sont rares. Deux éléments pourraient parler en faveur d'une datation haute: en premier lieu, la feuille cordiforme d'où émergent, à Saint-Maurice et à Baulmes, les pampres qui, en reprenant le motif du canthare, reste d'une certaine façon dans la filiation de la tradition antique; en second lieu l'entrelacs qui, plutôt que de former des nœuds ou des enchevêtrements savants, est traité comme une sorte de natte ou de vannerie. Il serait réducteur d'affirmer que l'irrégularité des entrelacs, malgré une évidente tentative de systématisation, est un argument d'ancienneté. On note cependant qu'aux IX^e et X^e siècles les brins des entrelacs sont souvent plus lâches, que les entrelacs se complexifient et explorent d'innombrables variantes.

Parmi les faits historiques et archéologiques de cette période qui pourraient permettre de confirmer ou infirmer cette hypothèse, il y a celui, relaté par des sources du XI^e siècle, de la venue supposée du pape Étienne II en 753. Cet événement a souvent été mis à profit pour dater certaines structures architecturales, et en particulier l'ambon. Nous ne saurons jamais si le pape s'est réellement rendu à Romainmôtier.

Cependant, comme le relève l'historien Jean-Daniel Morerod, qu'au milieu du VIII^e siècle, le pape Étienne se soit arrêté ou non à Romainmôtier ne constitue en aucun cas une preuve ou une justification de l'existence de l'ambon⁸¹¹.

Ce qui est certain, c'est le fait que vers le milieu du VII^e siècle, les trois sites sont dotés de monastères susceptibles d'accueillir un tel mobilier liturgique. L'existence de communautés religieuses est confirmée, pour Baulmes, par les sources historiques⁸¹² et, au surplus pour Romainmôtier et Saint-Maurice, par les données archéologiques.

La proximité géographique des trois lieux est également à remarquer. Romainmôtier et Baulmes sont distants d'à peine 7-8 km et bénéficiaient, au milieu du VII^e siècle, du même «protecteur» en la personne de Chramenelenus, alors que Saint-Maurice est à environ 80 km à vol d'oiseau, mais le long du même axe routier traversant Alpes et Jura (fig. 19).

À Romainmôtier, selon les résultats des recherches présentées dans cet ouvrage, nous savons qu'il existe une église «VII^e-X^e s.», dont la nef est large de 10 m env. et l'ouverture du chœur de 6,5 m. Il faut aussi prendre en compte l'autre église récemment découverte sous le cloître, de dimensions plus restreintes (largeur de la nef 8 m, ouverture du chœur 4,8 m env.; voir fig. 23). Dans les deux cas, des fondations pouvant avoir supporté un chancel délimitent l'entrée du chœur mais il n'existe aucun indice précisant l'emplacement d'un éventuel ambon. Un dénivellement entre le chœur et la nef n'a pu être mis en évidence dans aucun des deux édifices, les importants terrassements effectués après la démolition des églises ayant fait disparaître tous les éléments caractérisant les anciennes élévations.

L'importance même du lieu de Saint-Maurice et les dimensions des bâtiments impliquaient un ambon plus imposant que les deux autres. Avec 94 cm de largeur, les dimensions du socle rappellent celles (environ 100 cm) de l'empreinte de l'ambon du baptistère de Genève⁸¹³. Les deux sites sont des centres religieux importants dès le V^e siècle, à même d'accueillir un nombre élevé de personnes⁸¹⁴. On observe également une correspondance entre le décor d'entrelacs à

quatre brins triples couronnés d'un rang de perles des stucs du troisième baptistère et datés des VII^e-VIII^e siècles, et ceux qui sont sculptés sur les bordures des trois ambons romands.

Même si une filiation lointaine est perceptible dans la présence du pampre issu d'une feuille cordiforme évoquant le canthare antique, ces décors n'appartiennent plus à la tradition paléochrétienne mais pas encore à la plastique carolingienne.

Cette étude aura permis de rappeler et détailler les similitudes des trois ambons sculptés formant ce groupe romand, confirmant l'intervention d'un seul et unique atelier. La position géographique des trois lieux les abritant est par ailleurs stratégique puisque ces derniers jalonnent la principale voie de communication traversant les Alpes et le Jura selon l'axe nord-sud. Saint-Maurice d'Agaune est une étape incontournable après le passage du col du Grand Saint-Bernard, de même que Romainmôtier et Baulmes sur les contreforts du Jura. Si l'on se replace dans la politique du milieu du VIII^e siècle, cet axe relie la papauté à la nouvelle dynastie carolingienne qui a besoin de légitimité⁸¹⁵. Ainsi, ces ambons devaient être vus par nombre de personnes traversant les Alpes, mettant littéralement en image l'unité de ce vaste territoire.

Stylistiquement les décors de ces ambons préfigurent la plastique carolingienne, les ingrédients sont déjà présents mais le résultat n'est pas encore abouti; ils sont donc antérieurs au IX^e siècle. Si historiquement et archéologiquement, du fait de la présence de fondations monastiques sur les trois lieux géographiques, rien ne contredit l'existence de ces ambons déjà à la fin du VII^e siècle, ceux-ci appartiennent plus probablement à la première moitié du VIII^e siècle. Ils résultent d'un même atelier qui a pu soit répondre à des commandes bien précises, soit proposer un même canevas à des maîtres d'ouvrage situés sur l'axe routier qu'il empruntait. Si on les place plutôt au milieu du VIII^e siècle, comme l'ont fait nos prédécesseurs⁸¹⁶, ces ambons n'ont peut-être pas été créés pour honorer le passage du pape Étienne II en 753, ils ont pu néanmoins servir le dessein politique visant à affirmer l'unité d'un territoire.

⁸¹¹ Étienne II aurait matériellement eu la possibilité de s'arrêter à Romainmôtier puisqu'on sait, grâce à l'épithaphe de l'un de ses conseillers mort à l'abbaye, que ce dernier était à Saint-Maurice en décembre 753. «Nous ne pourrions sans doute jamais trancher et, surtout, nous ne devons prêter à cet épisode aucune importance lorsqu'il s'agit d'interpréter les vestiges archéologiques. Si nous admettons comme véritable le passage du pape et la consécration, nous ne devons pas en déduire que cet évènement a pu avoir une incidence sur les bâtiments du monastère. Un voyage négocié en secret, mené aussi rapidement que possible, s'il a conduit Étienne II à l'abbaye, la lui fait trouver dans son état du moment, sans qu'aucune construction ou transformation, aucun aménagement notable n'aient pu être entrepris.» MOREROD 2001a, 51-58. Voir aussi le chapitre 2, p. 27 et le chapitre 3, p. 68.

⁸¹² Amis et protecteurs des disciples de Colomban, *Chrammenelus*, dit aussi «Félix», et son épouse *Ermentrudis* construisirent en l'an 652 «un monastère, dans le lieu appelé Baulmes, en l'honneur de Marie, la très sainte mère de Dieu, l'an quatorze du règne de Clovis II, du consentement de Protas, évêque d'Avenches ou de Lausanne» (*Annales Flavimiancenses et Lousomnenses*, 685; Roth 1948, 20-21, N° 16b). L'implantation d'une communauté religieuse à Baulmes eut lieu après la restauration de l'établissement religieux voisin de Romainmôtier, opérée au plus tard en 642 par le même *Chrammenelus*, dont l'autorité et les droits s'étendaient sur les deux versants du Jura, englobant le «pagus Ultrajoranus» à l'est et à l'ouest, le diocèse de Besançon (voir *HELVETIA SACRA* 1986, 233 et pp. 24-27, 34).

⁸¹³ Cette empreinte appartient à un aménagement qui n'est peut-être pas d'origine et qui pourrait dater de la fin du VI^e siècle.

⁸¹⁴ Genève comme siège épiscopal et St-Maurice comme l'un des centres de pèlerinage du haut Moyen Âge qui attire les foules venant vénérer les martyrs de la légion thébaine (ANTONINI 2014, 4-15), mais il faut aussi mentionner la proximité du groupe épiscopal de Martigny (FACCANI 2004).

⁸¹⁵ Selon l'épisode cher à l'historiographie de Romainmôtier, le pape Étienne II vient, en personne, demander son aide militaire à Pépin contre les lombards. En contrepartie, le pape reconnaît la dynastie naissante.

⁸¹⁶ SCHNYDER 1979, 168; OSWALD, SCHAEFER, SENNHAUSER 1966, 287.

4.7 Catalogue des pièces sculptées

Romainmôtier, n° inv. MCAH: R 2262

Cuve d'ambon

Matériau: calcaire, étage barrémien, faciès urgonien crayeux, relativement tendre, de couleur blanc-crème.

Dimensions: h. 122 cm; l. 79 cm; ép. maximale 24 cm; ép. aux faces latérales et au sommet de la cuve 10-11 cm.

Provenance: fouilles archéologiques de l'église (1905), voir pp. 170-172, analyse du contexte archéologique de sa découverte.

Description: voir texte p. 174 (description du décor).

Éléments techniques: voir pp. 173-174 (description formelle).

Lieu de conservation: l'ambon est aujourd'hui présenté comme une pièce archéologique complètement indépendante, portée par une structure métallique comportant un podium et un lutrin distincts de l'ancien ambon. L'ensemble fait partie du nouveau mobilier liturgique de l'église de Romainmôtier.

Bibliographie: NAEF 1905/06, 219-221; BESSON 1909; OSWALD, SCHAEFER, SENNHAUSER 1966, 287; PLAN 1995; KLAUSENER 1999; WEIDMANN 2000; JATON 2007, 52-53.



L'ambon de Romainmôtier (copie de la fig. 79). Éch. 1:20.

Romainmôtier, n° inv. MCAH: R 2381

Pilier de chancel (?)

Matériau: calcaire, étage barrémien, faciès urgonien dur de couleur: blanc-crème (patiné) à beige (lustré).

Dimensions: h. cons. 79,5 cm; l. cons. 24 cm; ép. 16 cm.

Provenance: réemployé comme seuil de porte dans la Maison du Prieur, à Romainmôtier.

Description: entrelacs à deux brins doubles, serré à l'extrémité conservée, croisé obliquement dans un développement lâche et irrégulier, assez anguleux, encadré par un bandeau latéral de 4-5 cm et inférieur de 8 cm. Le tracé de l'entrelacs permet de restituer un pilier large de 30 cm et haut de 90 cm environ.

Éléments techniques: aucune trace de scellement. Un mince badigeon de chaux pure subsiste sur l'encadrement et en plusieurs points du champ central. Dans la partie basse du pilier, ces restes de badigeon sont couverts d'une seconde couche jaune plus épaisse. Plus haut, le fond sur lequel se détache l'entrelacs est couvert d'un badigeon gris-noir.

Lieu de conservation: espace de présentation historique du site. *Maison de la Dîme*. Romainmôtier.



Fig. 89 Romainmôtier, pilier de chancel, MCAH: R 2381. Éch. 1:5.

Romainmôtier, n° inv. MCAH: R 527

(inscription en rouge: J.p.714)

Fragment de pilier, de plaque de chancel ou de parapet d'ambon

Matériau: calcaire, étage barrémien, faciès urgonien crayeux, relativement tendre, de couleur blanche.

Dimensions: h. cons. 19 cm, l. cons. 12 cm, ép. cons. 10 cm.

Provenance: fragment découvert en 1913, avec les blocs R693 et R694, en réemploi dans les fondations de la *Maison des Moines* agrandie en 1702 aux dépens de l'église cruciforme romane.

Description: succession de vrilles probablement alternées, encadrées par deux bandeaux lisses, larges de 3 cm, dont un seul est conservé sur une largeur complète.

Lieu de conservation: espace de présentation historique du site. Dépôt lapidaire MCAH. Dépôt-abri des biens culturels vaudois, Lucens.

Bibliographie: Romainmôtier, *Journal des fouilles* du 13 juin 1910 au 2 octobre 1913, ACV AMH D14/5, p. 714



Fig. 90 Romainmôtier, MCAH: R 527. Éch. 1:5.

Romainmôtier, n° inv. MCAH: R 693

(inscription en rouge: J.p. 714)

Fragment de plaque de chancel ou de parapet d'ambon

Matériau: calcaire, étage barrémien, faciès urgonien crayeux, relativement tendre, de couleur blanc-crème.

Dimensions: h. cons. 21 cm, l. cons. 16 cm; ép. 10 cm.

Provenance: fragment découvert en 1913, avec les blocs R527 et R694, en réemploi dans les fondations de la *Maison des Moines* agrandie en 1702 aux dépens de l'église cruciforme romane.

Description: seul est conservé le motif de la bordure formé d'une torsade à deux brins simples, enserrant un œillet en relief, entre deux baguettes. La torsade forme un angle droit. Les dimensions et le motif de la torsade sont identiques à ceux des fragments R694 et R3001.

Éléments techniques: traces de badigeon de chaux blanc et restes de coloration rouge, pâle, sur le lait de chaux blanc, dans les dépressions entre la torsade et le méplat extérieur. La face latérale présente un profil légèrement concave, se prêtant à l'assemblage avec une surface convexe. La face inférieure est plane.

Lieu de conservation: Dépôt lapidaire MCAH. Dépôt-abri des biens culturels vaudois, Lucens.

Bibliographie: Romainmôtier, *Journal des fouilles* du 13 juin 1910 au 2 octobre 1913, ACV AMH D 14/5, p. 714.

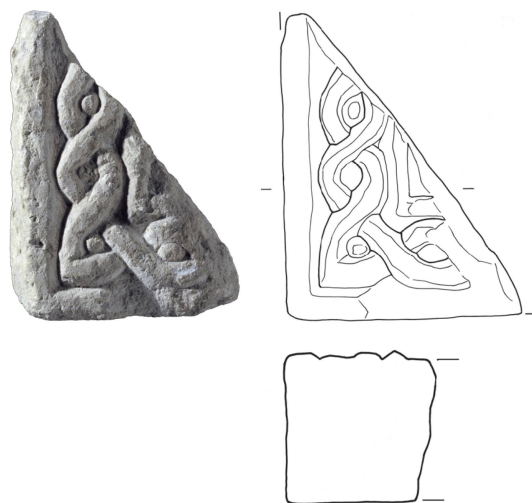


Fig. 91 Romainmôtier, MCAH: R 693. Éch. 1:5.

Romainmôtier, n° inv. MCAH: R 694

(inscription rouge: J.p. 714)

Fragment de parapet d'ambon

Matériau: calcaire, étage barrémien, faciès urgonien crayeux, relativement tendre, de couleur blanc-crème.*Dimensions:* h. cons. 39 cm; l. cons. 23 cm; ép. 10-11 cm.*Provenance:* fragment découvert en 1913, avec les blocs R527 et R693, en réemploi dans les fondations de la *Maison des Moines* agrandie en 1702 aux dépens de l'église cruciforme romane.*Description:* fragment orné de plaque triangulaire appartenant probablement à un parapet bordant l'escalier gauche d'un ambon. Le motif de la torsade à deux brins simples, enserrant un oeillet en creux, entre deux baguettes, constitue une bordure qui encadre un animal représenté de profil, dont seule une partie de la tête est conservée. Relevée et tournée vers la gauche, cette tête suppose que le corps du quadrupède, occupant la partie inférieure triangulaire de la plaque, est orienté vers la droite. La gueule entrouverte de l'animal laisse percevoir sa langue et deux dents. Il pourrait s'agir d'un lion compte tenu des proportions de cette représentation, la plaque pourrait avoir eu une largeur de 60 cm, pour une hauteur de 90 cm environ.*Éléments techniques:* les contours de la tête, de l'œil, de la gueule, ainsi que le creux des oreilles sont soulignés par un mince trait de peinture noire-gris, à la chaux. Seule la zone de la torsade montre les restes d'un badigeon blanc. La face latérale présente un profil nettement bombé et uniformément dressé, destiné à épouser une surface concave. On ne perçoit aucune trace d'une éventuelle mortaise axiale, qui aurait été retaillée au réemploi. La plaque ne paraît pas destinée à s'assembler directement avec le côté de l'ambon, qui est doté de rainures. La face supérieure oblique montre un très léger bombement et une taille à la gradine, laissée rugueuse. Cette surface peut avoir constitué un lit d'attente pour une pièce faisant main courante (fig. 93).*Lieu de conservation:* espace de présentation historique du site. *Maison de la Dîme*. Romainmôtier.*Bibliographie:* Romainmôtier, *Journal des fouilles* du 13 juin 1910 au 2 octobre 1013, ACV AMH D 14/5, p. 714; FACCANI 2013, 140-142, fig. 35.

Fig. 92 Romainmôtier, MCAH: R 694. Éch. 1:10.



Fig. 93 Proposition d'ambon et parapet. Éch. 1:20.

Romainmôtier, n° inv. MCAH: R 3001

Fragment de plaque de chancel ou de parapet d'ambon

Matériau: calcaire, étage barrémien, faciès urgonien crayeux, relativement tendre, de couleur blanc-crème.

Dimensions: L. cons. 34 cm; l. cons. 25 cm; ép. 9,5-10 cm.

Provenance: fragment réemployé dans la structure d'une niche du mur nord du transept (nord) de l'église de Romainmôtier, extrait en 1999.

Description: le motif de la torsade à deux brins simples (enserrant un œillet, en relief) entre deux baguettes forme une bordure qui encadre un entrelacs à brins doubles. Fragmentairement conservé, ce motif semble être un quatre feuilles lié à un cercle, si l'on suppose une plaque carrée.

L'ensemble pourrait constituer une plaque de 70 cm sur 70 cm environ, s'il s'agit d'un tel motif.

Éléments techniques: un badigeon de chaux blanche subsiste dans les parties creuses de la bordure. La face latérale (face de joint) montre un profil général légèrement bombé. Une mortaise de 3 cm de large à sa base est ménagée dans la partie axiale du joint. Son profil correspond bien aux rainures verticales ouvertes dans les faces latérales de la cuve de l'ambon. La face inférieure (lit de pose) montre un amincissement de l'épaisseur de la plaque, à partir de la face avant, ménageant une languette large de 7 cm et profonde de 2,5 cm environ. Cette disposition montre de grandes similitudes avec les traces de scellement de plaques relevées dans le sol du baptistère de la cathédrale de Genève (voir pp. 180-181).

Lieu de conservation: espace de présentation historique du site. *Maison de la Dîme*. Romainmôtier.

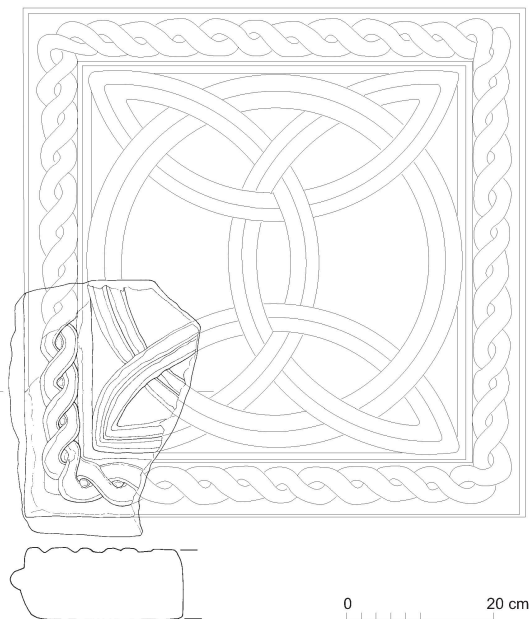


Fig. 94 Romainmôtier, MCAH: R 3001. Éch. 1:10.

Lausanne, cathédrale, n° inv. MCAH: CA 84.1

Deux fragments jointifs de parapet d'ambon

Matériau: calcaire, étage barrémien, faciès urgonien dur, de teinte grisâtre, avec nuances rougeâtres ou noires pouvant être attribuées à un incendie.

Dimensions: h. cons. 34 cm; l. cons. 32 cm; ép. 8,5-9 cm.

Datation: dernier tiers du VIII^e siècle.

Provenance: fouilles archéologiques de la cathédrale, en réemploi dans une sépulture médiévale, n° 27.

Description: fragment orné de plaque triangulaire, appartenant probablement au registre inférieur du parapet bordant l'escalier droit d'un ambon. Une torsade à deux brins simples enserrant un œillet en relief entre deux baguettes forme la bordure qui encadre l'arrière-train d'un animal à queue mince et allongée. La position du dos de l'animal, qui suit la ligne de la rampe montante, indique une posture oblique et ascendante, en direction de la gauche. La largeur (7-8 cm) et le motif de cette bordure sont identiques à celles de Romainmôtier (R 693, R 694, R 3001).

L'angle de la rampe, de 41° avec l'horizontale, ainsi que la disposition du motif, permettent de situer ce fragment comme étant la partie inférieure d'une plaque latérale droite de parapet d'escalier d'ambon.

La pièce CA 81.1, qui fait partie d'une rambarde ascendante comportant à son endroit au moins deux niveaux de plaques superposées, signale une surélévation importante de l'ambon qu'elle pourrait accompagner, ce qui devrait être une caractéristique d'un monument plutôt imposant.

Éléments techniques: restes d'un badigeon de chaux appliqué sur toute la surface, usé. La face supérieure (lit d'attente) montre une surface plane, dressée, mais laissée relativement rugueuse. Le profil très vif à la rencontre des faces avant et arrière indique que cette surface a été probablement préparée comme lit d'attente, pour une pièce de main courante, ou pour une plaque d'un registre supérieur. La face inférieure (lit de pose) montre une préparation en cadre d'anathyrose, fait de deux bandes latérales taillées finement à la gradine et une zone axiale légèrement concave, laissée irrégulière.

Lieu de conservation: dépôt lapidaire MCAH. Dépôt-abri des biens culturels vaudois, Lucens.

Bibliographie: KECK 1993, 181-182, avant adjonction d'un nouveau fragment; FACCANI 2013, 140-142, fig. 36.

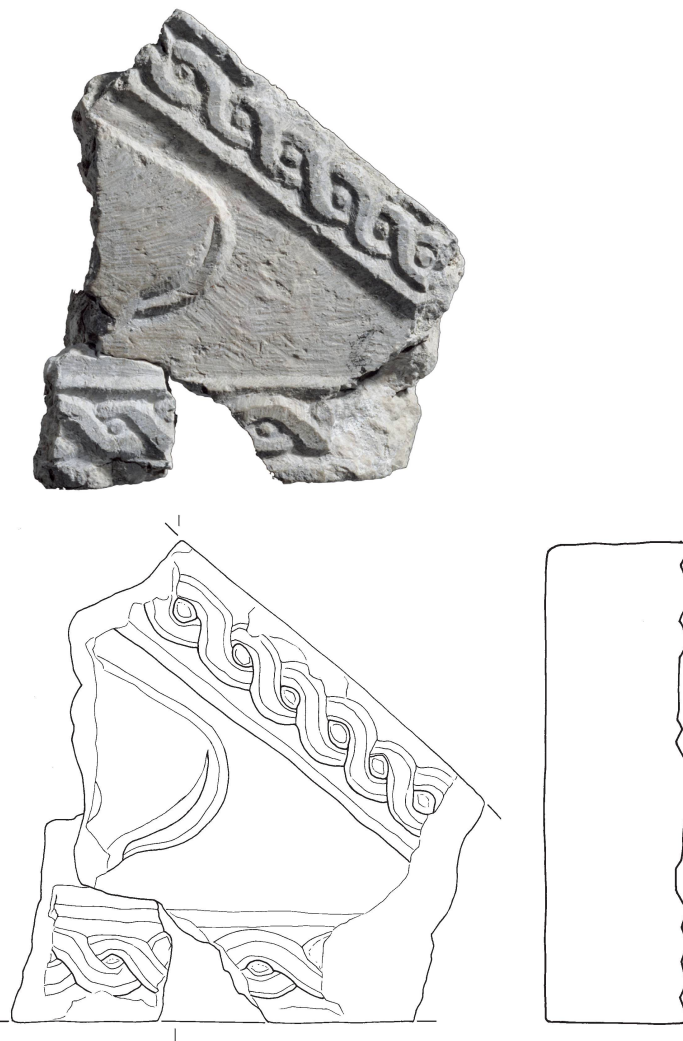


Fig. 95 Lausanne, cathédrale, MCAH: CA 84.1. Éch. 1:5.

Baulmes, n° inv. MCAH:HIS 00/25

Quatre fragments d'ambon (socle et cuve)

Matériau: calcaire, étage barrémien, faciès urgonien dur, fortement microfissuré, de couleur blanc crème.

Dimensions reconstituées: h. 168 cm, l. 68 cm, ép. max. 29 cm, ép. (aux faces latérales et au sommet de la cuve) 10 cm.

Provenance: découverte fortuite du fragment inférieur en 1861 dans le village de Baulmes, hors contexte archéologique, chez un habitant qui l'aurait trouvé près de l'église du village. Cet élément, longtemps perdu, est retrouvé en 1937 avec les trois autres fragments dans un jardin privé du village.

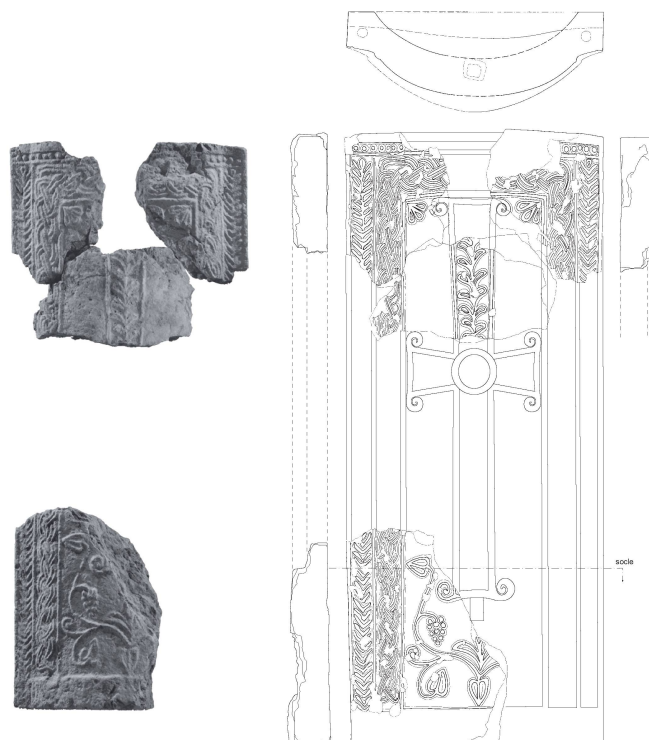
Description: voir pp. 175-180. Quatre fragments de la cuve et du socle de l'ambon monolithique permettent de connaître l'exacte largeur grâce aux trois éléments jointifs de sa partie sommitale, et de proposer une hauteur restituée, en reprenant la hauteur de la cuve de Romainmôtier (120 cm).

Éléments techniques: une reconstitution, négligeant un collage important, a été réalisée en plâtre en 1943 par E. Correvon, qui proposa une hauteur totale de 146 cm. Les fragments conservés alors au Musée du Vieux-Baulmes ont été documentés et étudiés en 2000. Le niveau de la plate-forme, sur l'arrière du fragment inférieur (socle, h. 47 cm), marque le départ effectif de la cuve (120 cm). La découverte d'un nouvel assemblage des pièces supérieures établit le dessin et les proportions réelles de la croix. Cette nouvelle disposition des pièces originales est présentée au Musée d'archéologie et d'histoire, à Lausanne. Les deux modèles en plâtre sont conservés au dépôt lapidaire MCAH, Dépôt-abri des biens culturels vaudois, Lucens.

La taille du bloc a été faite à la broche, retouchée au ciseau plat, puis à la gradine.

Lieu de conservation: les pièces originales sont présentées au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, à Lausanne.

Bibliographie: DE BONSTETTEN 1861, 69, et 1862, 22, Taf. I; BACH 1944, 114-132; KLAUSENER 2000; WEIDMANN 2001, 211-213.



L'ambon de Baulmes (copie de la fig. 80). Éch. 1:20.

Saint-Maurice, sans n° d'inventaire

Fragment d'ambon (socle)

Matériau: calcaire, étage barrémien, faciès urgo-nien dur, de couleur gris-beige (due notamment à une patine posée en 1933).

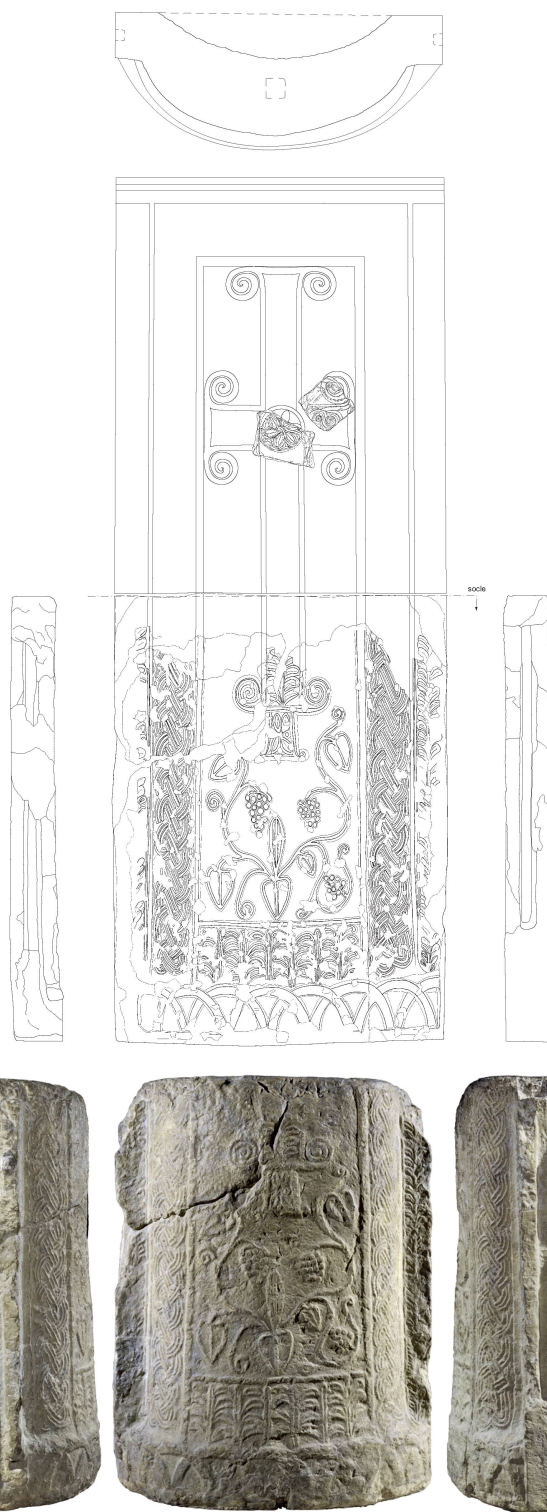
Dimensions: h. 120 cm, l. 94 cm, ép. max. 38 cm, ép. aux faces latérales 13 cm.

Provenance: le socle d'ambon a été identifié en 1861-1862, alors qu'il était visible de longue date, en réemploi dans le mur de clôture du *Martelet*.

Historiographie: abrité dans la porterie de l'Abbaye, dans les années 1880, il a été inséré en 1933 dans l'aménagement d'une nouvelle clôture de l'abbatiale actuelle. Pour l'aménager comme chaire, le socle a été fortement évidé dans sa partie arrière sur une portion de sa hauteur et la cuve reconstituée en pierre, haute de 70 cm. Le motif de la croix a été tracé sur le modèle de Romainmôtier, adapté aux proportions supposées alors de l'ambon. Le raccord des motifs de la partie ancienne et nouvelle, réalisé en simili-pierre, a empiété sur la surface originale et a été gravé de manière inadéquate (fig. 96). En 2004, une nouvelle modification de l'espace liturgique a noyé la partie basse de l'arrière du bloc retaillé. Un moulage de la pièce dans son état ancien, donnant la face antérieure et les faces latérales, est heureusement encore existant (collections du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Dépôt-abri des biens culturels vaudois, Lucens). Il a été réalisé en novembre 1905 par Jacques Schwyn, modelleur au Musée national suisse, envoyé à St-Maurice après avoir réalisé le moulage de la cuve de Romainmôtier (*Journal des fouilles*, 14 novembre 1905, Archives cantonales vaudoises - AMH: D 14/2, 101). Un second exemplaire du moulage existe, au dépôt du Musée national suisse (Affoltern am Albis).

Description: voir pp. 175-180.

Éléments techniques: le bombement de la cuve par rapport aux méplats est de 28 cm à la base et de 24 cm au sommet du bloc. La face supérieure (lit d'attente) actuellement inaccessible, n'a été décrite ou illustrée dans aucune publication et n'a pas été moulée. Elle apparaît comme plane et horizontale sur les photographies anciennes et dessins de la face antérieure. Il s'agissait vraisemblablement d'une surface plane, avec un ou plusieurs trous de scellement pour la liaison avec la cuve. Le moulage ainsi que la photographie des faces latérales (surfaces de joint) qui montrent le côté droit confirment la présence de fortes rainures à



L'ambon de Saint-Maurice (moulage fait en 1905; copie de la fig. 81).
Éch. 1:20.

profil coffré, larges de 4 à 4,5 cm et profondes de 2,5 à 3 cm. Ces mortaises prennent naissance au-dessus de la plinthe et sont continues jusqu'au sommet du bloc. Des différences de taille suggèrent que la mortaise de gauche a été prolongée vers le bas. La face inférieure (lit de pose) est inaccessible et non moulée. Elle est décrite comme plane et creusée d'un trou de scellement. La face arrière était plane et pleine avant l'intervention de 1933, car décrite «non évidée» encore en 1894 (comme la base de Baulmes). Le bloc de 120 cm de hauteur constitue donc la base de la cuve qui y était fixée, haute elle-même de 120 cm, si l'on se réfère au module de Romainmôtier. La hauteur totale de l'ambon pouvait ainsi atteindre 240 cm.

Lieu de conservation: le socle (original mais retouché) reste intégré dans le nouvel aménagement du chœur de l'abbatiale, surmonté par la partie haute (cuve) reconstituée de manière inadéquate en 1933. L'ensemble fonctionne comme chaire.

Bibliographie: SHARMAN 1862, 73, Taf. IVb/1; BOURBAN 1894, 403-409; BESSON 1909, 19-32; BACH 1944; DUPONT-LACHENAL 1947, 319-340; KLAUSENER 2001; WEIDMANN 2001, 213.

Saint-Maurice, sans n° d'inventaire.

Deux fragments sculptés sont à rattacher à la cuve de l'ambon.

Fragment de cuve d'ambon (fig. 81 et 97)

Matériau: marbre de provenance régionale (calcaire impur métamorphisé), de couleur blanche.

Dimensions: h. cons. 15 cm, l. cons. 15 cm, ép. cons. 6,5 cm.

Provenance: les fragments sculptés ont été déblayés lors des fouilles entreprises au *Martelet* par P. Bourban, puis retrouvés au cours des investigations de L. Blondel en 1944-1946.

Description: fragment d'un bras horizontal d'une croix, nettement pattée, décorée d'une torsade à deux brins en huit couché, enserrant deux œillets. Une large volute se détache de l'extrémité du bras. Les motifs et les proportions sont identiques à ceux de la base de la croix figurant sur le socle de l'ambon de St-Maurice.

Lieu de conservation: collection lapidaire de l'Abbaye. Saint-Maurice.

Bibliographie: DUPONT-LACHENAL 1947, 332-334, fig. 8; BLONDEL 1963, 285, Pl.II.



Fig. 96 L'ambon de Saint-Maurice dans sa présentation actuelle. Éch. 1:20.



Fig. 97 Saint-Maurice, fragment de cuve d'ambon. Éch. 1:5.

Saint-Maurice, sans n° d'inventaire connu

Fragment de cuve d'ambon (fig. 81 et 98)

Matériau: marbre de provenance régionale (calcaire impur métamorphisé), de couleur blanche.

Dimensions: l. cons. 19,5 cm, h. cons. 13,5 cm, ép. cons. 5 cm.

Provenance: les fragments sculptés ont été déblayés lors des fouilles entreprises au *Martelet* par P. Bourban, puis retrouvés au cours des investigations de L. Blondel en 1944-1946.

Description: la face antérieure présente un bombement caractéristique de la surface d'un ambon. On voit une rosace à six pétales lancéolées. Le motif est inscrit dans un cercle de 12-13 cm de diamètre.

Lieu de conservation: collection lapidaire de l'Abbaye. Saint-Maurice.

Bibliographie: DUPONT-LACHENAL 1947, 332-334, fig. 8; BLONDEL 1963, 285, Pl.II.



Fig. 98 Saint-Maurice, fragment de cuve d'ambon. Éch. 1:5.

Saint-Maurice, sans n° d'inventaire

Fragment de plaque ou pilier de chancel

Provenance: Saint-Maurice, non précisée.

Matériau: calcaire ou marbre ?

Dimensions: non précisées. L. 15 cm env. ?

Description: Cette pièce publiée en photographie sans préciser ses dimensions et sa nature, se rattache aux précédentes par sa taille à la gradine, et par son décor. Décrite comme une dalle, il s'agit probablement d'un fragment de plaque ou de pilier de chancel. Un champ décoratif rectangulaire abrite un nœud à quatre brins doubles. Une autre partie, qui couvre apparemment la largeur de la pièce, montre l'extrémité d'un entrelacs à huit (?) brins doubles.

Lieu de conservation: collection lapidaire de l'Abbaye (?) Saint-Maurice.

Bibliographie: DUPONT-LACHENAL 1947, 339-340, fig. 12; BLONDEL 1963, 285, Pl.II.



Fig. 99 Saint-Maurice, fragment de plaque ou pilier de chancel.

Genève, cathédrale, n° inv. b.36

Fragment de plaque de chancel ou de parapet d'ambon

Matériau: calcaire

Dimensions: h.cons. 19,5 cm, l. cons. ?, ép. 11,5 cm

Provenance: fouilles de la cathédrale Saint-Pierre

Description: La tête d'un animal à cornes, nimbé, se dirigeant vers la gauche, est représentée sous un segment incurvé définissant probablement un médaillon à triple brin. Il s'agit certainement du symbole de l'évangéliste Luc. Au-dessus, sans doute en bordure, on devine le motif de la torsade à deux brins triples.

Lieu de conservation: dépôt lapidaire du Service cantonal d'archéologie de Genève.

Bibliographie: FACCANI 2012c, 257-259, fig. 36; FACCANI 2013, 128, fig. 1.



Genève, cathédrale, fragment sculpté appartenant à une plaque de chancel ou à un parapet d'ambon, SCA: b36 (copie de la fig. 88). Éch. 1:5.